

**Rapport annuel de mise en œuvre pour l'objectif
PARTIE A**

IDENTIFICATION DU RAPPORT ANNUEL DE MISE EN ŒUVRE

CCI	2014FR16M2OP009
Intitulé	Programme Opérationnel FEDER-FSE Poitou Charentes 2014-2020
Version	2020.1
Date d'approbation du rapport par le comité de suivi	

IDENTIFICATION DU RAPPORT ANNUEL DE MISE EN ŒUVRE.....	1
2. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [article 50, paragraphe 2, et article 111, paragraphe 3, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013]	5
2.1. Informations clés sur la réalisation du programme opérationnel pour l'année concernée, notamment sur les instruments financiers, en relation avec les données financières et les données relatives aux indicateurs.....	5
3. RÉALISATION DE L'AXE PRIORITAIRE [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]	8
3.1. Vue d'ensemble de la réalisation.....	8
3.2. Indicateurs communs et spécifiques au programme [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]	14
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - Axe 1 / 1a.....	14
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - Axe 1 / 1b	17
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - Axe 2 / 2a.....	20
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - Axe 2 / 2c.....	22
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - Axe 3 / 3d	24
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - Axe 4 / 4a.....	28
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - Axe 4 / 4b	30
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - Axe 4 / 4c.....	32
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - Axe 4 / 4e.....	35
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - Axe 5 / 6d	37
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - Axe 6 / 8iii	40
Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ.....	41
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - Axe 6 / 8iii.....	42
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - Axe 6.....	44
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - Axe 7 / 10iii	45
Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ.....	46
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - Axe 7 / 10iii.....	47
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - Axe 7.....	49
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - Axe10 / 9iv	50
Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ.....	51
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - Axe10 / 9iv.....	52
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - Axe10.....	54
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - Axe 8	55
Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique - Axe 8 / Os82.....	57
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - Axe 9	58
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - Axe 9.....	59
Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - Axe 9 / Os9.2.....	60
Tableau 3B: Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du programme opérationnel net de soutien multiple aux mêmes entreprises	61
Tableau 5: Informations sur les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance.....	62

3.4 Données financières [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013].....	64
Tableau 6: Informations financières au niveau de l'axe prioritaire et du programme	64
Tableau 7: Ventilation des données financières cumulées par catégorie d'intervention pour le FEDER, le FSE et le Fonds de cohésion [article 112, paragraphes 1 et 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 et article 5 du règlement (UE) n° 1304/2013]	65
Tableau 8: L'utilisation du financement croisé.....	72
Tableau 9: Coût des opérations réalisées en dehors de la zone du programme (FEDER et Fonds de cohésion au titre de l'objectif Tableau 10: Dépenses supportées en dehors de l'Union (FSE).....	74
4. SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS.....	75
6 PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013].....	77
7. RÉSUMÉ À L'INTENTION DES CITOYENS.....	80
8. RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS	81
Fonds de co-investissement.....	81
<i>fonds de co-investissement</i>	84
Fonds de prêts d'honneur dédié création reprise d'entreprise lot 1.....	87
<i>prêts d'honneur</i>	89
Fonds de prêts d'honneur dédié au développement d'entreprises lot 2.....	92
<i>prêts d'honneur</i>	95
9. Facultatif pour le rapport à présenter en 2016, sans objet pour les autres rapports allégés: ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE	98
10. PROGRÈS ACCOMPLIS DANS L'ÉLABORATION ET LA RÉALISATION DE GRANDS PROJETS ET DE PLANS D'ACTION COMMUNS [article 101, point h), et article 111, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 1303/2013]	100
10.1. Grands projets	100
10.2. Plans d'action communs.....	103
11. ÉVALUATION DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013].....	106
11.1. Informations de la partie A et réalisation des objectifs du programme [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013].....	106
11.2. Mesures spécifiques prises pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et prévenir la discrimination, en particulier concernant l'accessibilité pour les personnes handicapées, et les dispositions visant à garantir l'intégration de la dimension «hommes-femmes» au niveau du programme opérationnel et des opérations [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]	107
11.3. Développement durable [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013].....	107
11.4. Communication des données relatives au soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013].....	107
11.5. Rôle des partenaires dans la réalisation du programme.....	107
12. INFORMATIONS ET ÉVALUATION OBLIGATOIRES CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, PREMIER ALINÉA, POINTS a) ET b), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013	108
12.1. Les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'évaluation et le suivi donné aux résultats des évaluations.....	108
12.2. Les résultats des mesures d'information et de publicité relatives aux Fonds, prises en application de la stratégie de communication	110
13. ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013] (Les données peuvent être incluses dans le rapport à présenter en 2016. — voir le point 9 ci-dessus) (Données requises dans le rapport présenté en 2017 - Option: rapport d'avancement).....	111
14. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AJOUTÉES, EN FONCTION DU CONTENU ET DES OBJECTIFS DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, points a), b), c), d), g) et h), du règlement (UE) n° 1303/2013]	112
14.1. Progrès de la mise en œuvre de l'approche intégrée de développement territorial, y compris le développement des régions confrontées à des défis démographiques et des handicaps permanents ou naturels, les investissements	

territoriaux intégrés, le développement urbain durable et le développement local mené par les acteurs locaux, relevant du programme opérationnel	112
14.2. Les progrès accomplis dans la réalisation d'actions visant à renforcer les capacités des autorités nationales et des bénéficiaires à gérer et à utiliser les Fonds	112
14.3. Les progrès accomplis dans la réalisation d'éventuelles actions interrégionales et transnationales	112
14.4. Le cas échéant, la contribution aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes 112	
<i>ATLSBS</i>	115
14.5. Les progrès accomplis dans la réalisation des actions en matière d'innovation sociale, le cas échéant	117
14.6. Les progrès accomplis dans l'exécution des mesures visant à répondre aux besoins spécifiques des zones géographiques les plus touchées par la pauvreté ou des groupes cibles les plus menacés de pauvreté, de discrimination ou d'exclusion sociale, et particulièrement des communautés marginalisées et des personnes handicapées, des chômeurs de longue durée et des jeunes sans emploi, en précisant, le cas échéant, les ressources financières utilisées.....	117
15. INFORMATIONS FINANCIÈRES AU NIVEAU DE L'AXE PRIORITAIRE ET DU PROGRAMME [article 21, paragraphe 2, et article 22, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013].....	118
16. CROISSANCE INTELLIGENTE, DURABLE ET INCLUSIVE (option: rapport d'avancement).....	119
17. PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES — CADRE DE PERFORMANCE [article 50, paragraphe 2 du règlement (UE) n° 1303/2013]	120
Documents.....	121
Résultats de la dernière validation	122

2. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 3, POINT A), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

2.1. Informations clés sur la réalisation du programme opérationnel pour l'année concernée, notamment sur les instruments financiers, en relation avec les données financières et les données relatives aux indicateurs.

Le Programme Opérationnel (PO) 2014-2020 FEDER/FSE Poitou-Charentes adopté le 12 décembre 2014 par la Commission européenne est doté de 267,95 M€, dont 222,97 M€ pour le FEDER et 44,97 M€ pour le FSE, il prévoit un investissement de 446 M€ soit un taux de cofinancement de 60% et mobilise 222,97 M€ de FEDER, soit 83% de la programmation, et 44,97 M€ de FSE.

Malgré le contexte de la crise COVID-19, le programme a maintenu un rythme soutenu de programmation et de réalisation permettant d'éviter le dégageant d'office.

Programmation 2020

En 2020, 7 instances de sélection se sont tenues et ont permis de programmer 160 dossiers ce qui porte à 958 le nombre de dossiers programmés (+15.7 % par rapport à 2019) hors assistance technique. Le montant total des opérations programmées est de 544 240 756 M€ et représente 122 % de la maquette, le montant UE est lui de 242 541 598 € soit 90.5% de la maquette.

Depuis le début du programme, sur le **FEDER** et hors assistance technique, ce sont 553 dossiers qui ont été programmés pour un coût total de 472.58 M€.

Dans le cadre du **FSE** et hors assistance technique, ce sont 405 qui ont été programmés pour un coût total de 68.76 M€, l'AG ayant été contrainte de déprogrammer ou de réajuster des opérations programmées partiellement. En 2020, dans le cadre de l'initiative d'investissement en réaction au Coronavirus (CRII) proposée par la Commission, un nouvel axe a été créé pour flécher 3 M€ de crédits FSE sur des mesures d'urgence : axe 10 « Soutenir les services publics face à la crise du COVID-19 afin de préserver leur accès à tous ».

Par axe

L'axe 1 « développer la recherche, l'innovation et le transfert de technologie » représente 167 dossiers programmés pour un coût total de 147.45M€ et un montant FEDER de près de 89.52 M€ soit un taux de programmation de 102.9 % du montant FEDER.

L'axe 2 « favoriser l'accès à l'économie numérique » avec 34 dossiers programmés pour un coût total de 23.67M€ et un montant de 10.90M€ de FEDER (programmation FEDER 54.8%).

L'axe 3 « Soutenir le développement et la mutation des PME » représente 97 dossiers pour un coût total de 113.81 M€ et 38.22 M€ de FEDER (programmation FEDER 107.3%).

L'axe 4 « promouvoir l'excellence environnementale » représente 142 dossiers programmés pour un coût de 161.44 M€ et 53.50 M€ de FEDER (programmation FEDER 86.8%).

L'axe 5 « protéger les ressources et le patrimoine naturels » représente 113 dossiers programmés pour un coût de 26.19M€ et 9.73M€ de FEDER (programmation FEDER 88.5%).

Pour le FSE, l'axe 6 « soutenir la création/reprise d'activités et la transmission d'entreprises » représente 70 dossiers programmés pour un montant total de 11.60M€ dont 5.08M€ de FSE soit un taux de programmation FSE de 78.2%.

Sur l'axe 7 « développer le capital humain » représente 335 dossiers pour un montant total de 57.15M€ dont 33.77M€ de FSE (programmation FSE 86.8%).

En ce qui concerne l'assistance technique, l'Autorité de Gestion a décidé d'opter pour le recours aux coûts simplifiés en matière d'assistance technique conformément au règlement délégué (UE) 2019/1867 relatif au financement de l'assistance technique à taux forfaitaire. aucune nouvelle opération n'a donc été programmée.

Suivi des modifications

Lors du comité de suivi de novembre 2020, des modifications financières ont été proposées, entre ou au sein des axes, sans aucune incidence sur les thématiques stratégiques du programme. Ces

modifications permettent toujours de répondre aux enjeux identifiés dans la stratégie initiale : améliorer la R&D&I des entreprises notamment, renforcer le tissu PME et leur appropriation du numérique, renforcement de la production d'énergies renouvelables, répondre aux risques pesant sur la ressource et le patrimoine naturel, et enfin, favoriser la création d'entreprises et la qualification des habitants du territoire. Un ajustement des cibles des indicateurs a également été effectué à cette occasion.

Gouvernance et communication

A l'échelle de la nouvelle Aquitaine, un cinquième comité de suivi inter-fonds s'est réuni en web conférence le 5 novembre permettant de présenter l'avancement des différents programmes européens mis en œuvre en région (y compris les programmes interrégionaux ou programmes de coopération), les modifications de PO et a également évoqué la participation à l'initiative REACT-UE. En deuxième partie de journée s'est déroulée une conférence des partenaires pour échanger sur une première version du programme 2021-2027. Près de 280 personnes ont participé à ces instances.

En ce qui concerne la communication, les actions conjointes se sont poursuivies avec les PO Aquitain et Limousin.

Perspectives

Les travaux de préparation des prochains programmes 2021-2027 se poursuivent. La revue de performance, les bilans intermédiaires ainsi que les évaluations d'impact ont débuté en 2020 et serviront de référence pour l'élaboration de ces programmes.

3. RÉALISATION DE L'AXE PRIORITAIRE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

3.1. Vue d'ensemble de la réalisation

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
Axe 1	Développer la recherche, l'innovation et le transfert de technologie	<p>L'objectif principal de cet axe est de renforcer la RDI sur le territoire. Il est doté de 87M€ de FEDER pour un coût total de 145M€ (taux moyen d'intervention de l'UE de 60%).</p> <p>En 2020, 42 opérations ont été programmées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - OS 1a : 33 dossiers programmés pour un coût total de 13.37 M€ et une participation FEDER de 8.34 M€. 16 de ces dossiers relèvent de la S3 « transport performants : réduction de l'empreinte environnementale dans les transports » pour un montant FEDER programmé de 3.6M€, 8 dossiers de la S3 « santé environnement » pour 2.35M€ de FEDER, 6 de la S3 « numérique » pour 1.11M€, 3 de la S3 « bâtiment durable » 0.44M€ et 2 de la « chimie verte » 1.45M€. 2 dossiers relèvent de 2 domaines de la S3. - OS 1b : 9 dossiers ont été programmés pour un coût total de 50.96 M€ et une participation FEDER de 39.69 M€. 7 de ces dossiers relèvent de la S3 : 4 des “transports performants”, 2 du “numérique”, 1 de la “santé environnement” et 1 des “actions transversales”. 1 dossier relève de 2 S3 <p>Au 31 décembre 2020, 167 opérations ont été programmées sur cet axe (105 en OS 1a et 62 en OS 1b), pour un coût total de 147.45 M€ (48.91 M€ en 1a et 98.53 M€ en 1b) et un montant FEDER de près de 89.52 M€ (30.12 M€ en 1a et 59.39 M€ en 1b) soit un taux de programmation de 102.9% du montant FEDER.</p> <p>Au 31/12/2020, les paiements s'élèvent à 16.11 M€ et représentent près de 18.5 % de la maquette (30% pour l'objectif 1a et 13.1% pour l'objectif 1b)</p>
Axe 2	Favoriser l'accès à l'économie numérique	<p>L'axe 2 a pour principal objectif de développer le numérique. Il est doté de 19.9 M€ de FEDER pour un coût total de 33.16M€, soit un taux moyen d'intervention de l'Union Européenne de 60 %. Cet axe est composé de 2 objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - OS 2.a : aucun nouveau dossier programmé - OS 2.c : 5 dossiers ont été programmés en 2020 pour un coût total de 1.61 M€ et un montant FEDER de 0.74 M€. 4 de ces dossiers sont portés par des opérateurs publics dont 2 par la Communauté d'Agglomération de la Rochelle, un vise à élaborer une stratégie numérique inclusive, pour prendre en compte l'ensemble des publics, et environnemental, pour assurer une transition vers des pratiques plus responsables. Le second est destiné à mener des projets innovants autour de l'éducation au numérique à

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		<p>destination des enfants de 6 à 10 ans.</p> <p>Au 31 décembre 2020, ce sont 34 opérations qui sont programmées pour un coût total de 23.67 M€ et un montant de 10.9 M€ de FEDER soit un taux de programmation FEDER de 54.8%.</p> <p>Au 31/12/2020, les paiements s'élèvent à 5.9 M€ et représentent près de 30 % de la maquette.</p> <p>En Novembre 2020, des transferts de l'axe 2 vers l'axe 3 ont été proposés (validés UE le 13/02/2021), -7 M€ détaillé comme suit : - 2M€ sur la PI 2.a (infrastructures numériques) et -5M€ sur la priorité 2.c (services numériques) ;</p> <p>En 2021, L'axe 2 sera ainsi doté de 12.9M€ FEDER.</p>
Axe 3	Soutenir le développement et la mutation des PME	<p>L'axe 3 a pour principal objectif d'accompagner la mutation des PME régionales. Il est doté de 35.62 M€ de FEDER pour un coût total de 59.37 M€, soit un taux moyen d'intervention de l'Union Européenne de 60 %. Cet axe est composé d'un seul objectif spécifique : 3.d.1 « Augmenter la taille des entreprises ».</p> <p>En 2020, 21 opérations ont été programmées pour un coût de 32.72 M€ et 12.29 M€ de FEDER.</p> <p>19 entreprises ont été soutenues directement afin de diversifier et améliorer leur compétitivité. Parmi ces dossiers un dossier de la société PICARD pour la construction d'une unité de production de masques.</p> <p>2 dossiers concernent la transformation numérique et digitale des entreprises.</p> <p>Au 31 décembre 2020, ce sont 97 opérations qui ont été programmées pour un coût de 113.81 M€ et 38.22 M€ de FEDER soit un taux de programmation FEDER de 107%.</p> <p>Au 31/12/2020, les paiements s'élèvent à 14.56 M€ et représentent 40.9 % de la maquette.</p> <p>En novembre 2020, des abondements de crédits en provenance des axes 2 et 4 ont été proposés (validés le 13/02/2021) à hauteur de 10M€.</p> <p>En 2021, l'axe 3 sera ainsi doté d'un montant de 45.62 M€ FEDER.</p>
Axe 4	Promouvoir l'excellence environnementale	<p>102.4M€, soit un taux moyen d'intervention de l'Union Européenne de 60 %. Cet axe est composé de quatre objectifs spécifiques.</p> <p>En 2020 38 opérations ont été programmées pour un coût total de 45.22 M€ et 17.17 M€ de FEDER ainsi réparties :</p> <ul style="list-style-type: none"> - OS 4.a, 15 dossiers programmés dont 4 unités de méthanisation, 4 chaudières bois et 7 installations photovoltaïques

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		<ul style="list-style-type: none"> - OS 4.b, aucun dossier programmé, - OS 4.c, 14 dossiers programmés dont 13 opérations de réhabilitation thermique de bâtiments publics et 1 opération portée par un bailleur social qui devrait permettre la réhabilitation de 233 logements. - OS 4.e, augmenter l'utilisation de services de mobilité propre, 9 dossiers. Parmi ces dossiers 3 prévoient l'aménagement d'autant de pôles d'échanges, 2 prévoient l'installation de bornes électriques au sein de leur projet. <p>Au 31 décembre 2020, 142 opérations ont été programmées pour un coût de 161.44 M€ et 53.5 M€ de FEDER soit un taux de programmation FEDER de 86.8%.</p> <p>Au 31/12/2020, les paiements s'élèvent à 16.45 M€ et représentent 26.7% de la maquette.</p> <p>En Novembre 2020, des transferts de l'axe 4 vers l'axe 3 ont été proposés (validés UE le 13/02/2021) à hauteur de 3M€: -0.8M€ sur la PI 4a, -0.7M€ sur la PI 4c et -1.5M€ sur la PI 4e. En 2021, L'axe 4 sera ainsi doté d'un montant de 58.64 M€ FEDER.</p>
Axe 5	Protéger les ressources et le patrimoine naturels	<p>L'axe 5 a pour principal objectif de soutenir la biodiversité. Il est doté de 11 M€ de FEDER pour un coût total de 18.3 M€, soit un taux moyen d'intervention de l'Union Européenne de 60 %. Cet axe est composé d'un objectif spécifique : « 6 .d.1 : Sauvegarder les espèces végétales et animales emblématiques et restaurer les milieux naturels et les continuités écologiques (PI 6.d) »</p> <p>En 2020, 17 dossiers ont été programmés pour un coût de 4.23 M€ et 2.04 M€ de FEDER. Ces dossiers permettent de gérer et protéger des sites pour la protection de la biodiversité avec notamment 5 dossiers portés par le Conservatoire Régional d'Espaces Naturels (CREN) relatifs à diverses acquisitions et travaux d'aménagement menés pour préserver les espaces naturels et la sauvegarde de la biodiversité. 2 actions de lutte contre les espèces envahissantes (jussie et ragondins), 2 actions en faveur d'espèces emblématiques (outarde et rhinolophe), Les autres opérations présentent des actions en faveur de la connaissance, l'information et sensibilisation.</p> <p>Au 31 décembre 2020, 113 opérations sont programmées pour un coût de 26.19 M€ et 9.73 M€ de FEDER soit un taux de programmation de 88.5 %. Au 31/12/2020, les paiements s'élèvent à 5.54 M€ et représentent 50.4 % de la maquette.</p>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
Axe 6	Soutenir la création/reprise d'activités et la transmission d'entreprises	<p>L'axe 6 a pour principal objectif de répondre aux enjeux du diagnostic territorial en matière de création/reprise d'activité et transmission d'entreprise. La dotation de l'axe 6 a été portée à 6.5M€ en février 2020 pour un coût total de 10.8M€, soit un taux moyen d'intervention de l'Union Européenne de 60 % pour la période 2014-2020. Cet axe est composé d'un objectif spécifique : 8.iii.1 : Augmenter le nombre de créateurs et de repreneurs accompagnés (PI 8.iii).</p> <p>L'autorité de gestion a décidé à partir du 21 juin 2019 de ré ouvrir le PO pour le dépôt de projets au fil de l'eau dans le cadre des actions pour l'accompagnement à l'installation à l'agriculture ainsi que les autres actions relatives à l'harmonisation des pratiques visant la professionnalisation des acteurs, la mise en place de nouvelles méthodologies et techniques d'accompagnement ou enfin les actions d'ingénierie.</p> <p>En 2020, 20 dossiers ont été programmés pour un montant FSE de 1.5M€ et un coût de 2.9M€.</p> <p>Depuis le début du programme, 70 opérations ont été programmées pour un montant total de 11.6 M€ dont 5.08 M€ de FSE soit un taux de programmation UE de 78 % de la maquette.</p> <p>Au 31 décembre 2020, 36 opérations ont été soldés. Le montant total des dépenses certifiées est de 5.8M€ représentant 54 % de la maquette, la participation FSE versée est de 2.5M€ et représente 38.8 % de la maquette.</p> <p>Ces actions ont permis d'accompagner 15 658 créateurs/repreneurs dont 37.8 % de femmes, 43 % de demandeurs d'emploi.</p> <p>En novembre 2020, une proposition de modification de maquette a été proposé (validée le 13/02/2021) conduisant à un abondement de 0.8M€ de cet axe.</p>
Axe 7	Développer le capital humain	<p>L'axe 7, doté de 33.90 M€ de FSE pour un coût total de 56.50 M€ (taux moyen 60%) a pour objectif d'investir dans l'éducation, la formation et la formation professionnelle pour l'acquisition de compétences et l'apprentissage tout au long de la vie.</p> <p>En 2020, sur l'axe 7 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 43 opérations ont été programmées pour un montant FSE de 4.42M€ sur un coût total de 7.5M€ relevant principalement de l'OS 10.3.1 « Augmenter le niveau de qualification des demandeurs d'emploi et des groupes cibles à travers la participation à des parcours et à des actions de formation qualifiante » avec 38 opérations et 5 relevant de l'OS 10.3.2 « Augmenter le taux d'emploi de la population en situation préoccupante face à l'écrit » <p>Au 31 décembre 2020, 294 opérations ont été programmées sur l'axe 7 pour un montant total de 57.15 M€</p>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		<p>dont 33.77 M€ de FSE concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'objectif spécifique 10.3.1 : 294 opérations programmées dont 203 opérations en maîtrise d'ouvrage Région pour un montant FSE de 22.62 M€. 130 opérations ont été soldées. - L'objectif spécifique 10.3.2 : 41 opérations programmées pour un montant FSE de 11.14 M€, exclusivement des actions en maîtrise d'ouvrage Région concernant deux types de marché : Compétences clés et Clefs des Savoirs citoyens. 19 opérations ont été soldées. <p>Pour tenir compte de l'avancée de la programmation et de la réalité des dossiers, l'autorité de gestion a été conduite à réaliser de nombreuses déprogrammations au cours de l'exercice 2020.</p> <p>De plus, en novembre 2020, un nouveau transfert de crédits vers l'axe 6 a été proposé (validée 13/02/2021).</p>
Axe 8	Assistance technique FEDER	<p>L'axe 8 a pour vocation de prendre en charge les dépenses liées à l'assistance technique relevant du FEDER.</p> <p>Pour cela il est doté de 7,8 M€ de FEDER pour un coût total de 13 M€, soit un taux moyen d'intervention FEDER de 60 %. Cet axe se compose de deux Objectifs Spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 8.1 Mettre en œuvre un système efficace de gestion, de pilotage et de contrôle du FEDER, - 8.2 Augmenter la notoriété des fonds européens et du FEDER en particulier. <p>Depuis le début du programme, 6 opérations ont été programmées sur l'axe 8 pour un montant FEDER de 1.24M€ sur un coût total de 2.07M€ soit 16 % du coût de la maquette. 2 opérations ont été soldées</p> <p>L'Autorité de Gestion a décidé d'opter pour le recours aux coûts simplifiés en matière d'assistance technique conformément au règlement délégué (UE) 2019/1867 relatif au financement de l'assistance technique à taux forfaitaire. En conséquence, les appels de fonds établis à compter du 9 novembre 2019 ne comprennent plus de CSF établis sur la base de dépenses réellement encourues. Les opérations d'assistance technique précédemment programmées seront déprogrammées.</p>
Axe 9	Assistance technique FSE	<p>L'axe 9 a pour vocation de prendre en charge les dépenses liées à l'assistance technique relevant du FSE. Il est doté de 1.57 M€ de FSE sur un coût total de 2.62 M€, soit un taux moyen d'intervention UE de 60 %. Cet axe se compose de deux Objectifs Spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 9.1 Mettre en œuvre un système efficace de gestion, de pilotage et de contrôle du FSE - 9.2 Augmenter la notoriété des fonds européens et du FSE en particulier

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		<p>Depuis le début du programme, 2 opérations ont été programmées sur l'axe 9. Une opération a été soldée pour un montant de dépenses certifiées à hauteur de 700 526,82 € en 2018. Il s'agit de l'opération de pilotage et de gestion du FSE.</p> <p>L'Autorité de Gestion a décidé d'opter pour le recours aux coûts simplifiés en matière d'assistance technique conformément au règlement délégué (UE) 2019/1867 relatif au financement de l'assistance technique à taux forfaitaire. En conséquence, les appels de fonds établis à compter du 9 novembre 2019 ne comprennent plus de CSF établis sur la base de dépenses réellement encourues. Les opérations d'assistance technique précédemment programmées seront déprogrammées.</p>
Axe10	Soutenir les services publics face à la crise du COVID-19 afin de préserver leur accès à tous.	<p>la Commission européenne a proposé à travers son « Initiative d'investissement en réaction au Coronavirus » (CRII) de soutenir avec les fonds européens certaines mesures d'urgence prises par les Etats membres. C'est dans ce cadre que cet axe a été créé. Il permettra de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De cofinancer les opérations d'achat d'équipements de protection individuelle réalisées en réaction immédiate au début de la crise par l'intermédiaire du FSE, - Du fait de la disponibilité réduite de fonds FSE sur le Programme opérationnel Poitou-Charentes, de concentrer le soutien européen aux achats réalisés en urgence par les collectivités locales du 1^{er} février jusqu'au 11 mai 2020. <p>Cet axe a été abondé de 3M€ en provenance de l'axe 7 FSE-Objectif thématique 10-PI iii. Aucun dossier n'a été programmé en 2020.</p>

3.2. Indicateurs communs et spécifiques au programme [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Axes prioritaires, à l'exclusion de l'assistance technique

Axe prioritaire	Axe 1 - Développer la recherche, l'innovation et le transfert de technologie
Priorité d'investissement	1a - Améliorer les infrastructures de recherche et d'innovation (R&I) et les capacités à développer l'excellence en R&I, et faire la promotion des centres de compétence, en particulier dans les domaines présentant un intérêt européen

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - Axe 1 / 1a

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	Observations
F	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	Équivalents temps plein	En transition	35,00			14,20			En l'absence de référence, l'Autorité de Gestion (AG) avait eu des difficultés à définir des cibles pour cet indicateur comme mentionné dans le document présentant le calcul des indicateurs.
S	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	Équivalents temps plein	En transition	35,00			84,55			En l'absence de référence, l'Autorité de Gestion (AG) avait eu des difficultés à définir des cibles pour cet indicateur. En 2019 la cible est passée de 5 à 35.
F	Rea1a	Nombre de chercheurs recrutés/affectés aux projets cofinancés	nombre	En transition	350,00			235,00			
S	Rea1a	Nombre de chercheurs recrutés/affectés aux projets cofinancés	nombre	En transition	350,00			1 072,00			lors de la préparation des cibles, l'AG avait extrapolé en fonction des données 2007-2013 et d'un budget supérieur, le chiffre des prévisions est cependant nettement supérieur. Cependant, s'agissant de prévisions, le risque de double compte est réel et ne pourra être vérifié que lors de l'achèvement des opérations, l'unité de calcul étant ici le nombre de personnes.

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes
F	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	8,20			7,00			0,00		
S	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	40,85			35,43			31,13		
F	Rea1a	Nombre de chercheurs recrutés/affectés aux projets cofinancés	208,00			116,00			4,00		
S	Rea1a	Nombre de chercheurs recrutés/affectés aux projets cofinancés	817,00			758,00			665,00		

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	0,00			0,00					
S	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	18,50			1,00					
F	Rea1a	Nombre de chercheurs recrutés/affectés aux projets cofinancés	0,00			0,00					
S	Rea1a	Nombre de chercheurs recrutés/affectés aux projets cofinancés	248,00			7,00					

Axe prioritaire	Axe 1 - Développer la recherche, l'innovation et le transfert de technologie
Priorité d'investissement	1a - Améliorer les infrastructures de recherche et d'innovation (R&I) et les capacités à développer l'excellence en R&I, et faire la promotion des centres de compétence, en particulier dans les domaines présentant un intérêt européen
Objectif spécifique	1.a.1 - Renforcer les capacités de la recherche dans les domaines d'activités stratégiques pour augmenter l'effort régional de recherche-développement

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2020 Total	2020 Qualitative	Observations
1aR1	Effectif de R&D en Nouvelle Aquitaine	ETP	En transition	21 409,00	2014	24 192,00			

ID	Indicateur	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative
1aR1	Effectif de R&D en Nouvelle Aquitaine					22 793,00		21 466,00	

ID	Indicateur	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
1aR1	Effectif de R&D en Nouvelle Aquitaine	21 049,00		21 409,00	

Axe prioritaire	Axe 1 - Développer la recherche, l'innovation et le transfert de technologie
Priorité d'investissement	1b - Favoriser les investissements des entreprises dans la R&I, développer des liens et des synergies entre les entreprises, les centres de recherche et développement et le secteur de l'enseignement supérieur, promouvoir en particulier les investissements dans le développement de produits et de services, les transferts de technologie, l'innovation sociale, l'éco-innovation, des applications de services publics, la stimulation de la demande, des réseaux, des grappes d'entreprises et de l'innovation ouverte par la spécialisation intelligente, et soutenir des activités de recherche technologique et appliquée, des lignes pilotes, des actions de validation précoce des produits, des capacités de fabrication avancée et de la première production, en particulier dans le domaine des technologies clés génériques et de la diffusion de technologies à des fins générales, ainsi que stimuler les investissements nécessaires au renforcement des capacités de réaction aux crises dans les services de santé

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - Axe 1 / 1b

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	En transition	250,00			339,00			
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	En transition	250,00			523,00			les évolutions politiques ont conduit à retenir des opérations collectives non prioritaires lors de l'élaboration.
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	En transition	200,00			325,00			
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	En transition	200,00			486,00			les évolutions politiques ont conduit à retenir des opérations collectives non prioritaires lors de l'élaboration. Ici 3 opérations collectives de 80, 50 et 45 entreprises. Néanmoins il faudra tenir compte, en fin de programmation, des doubles comptes et des déprogrammations.
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Entreprises	En transition	75,00			28,00			
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Entreprises	En transition	75,00			185,00			
F	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	EUR	En transition	25 000 000,00			3 584 775,46			
S	CO27	Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	EUR	En transition	25 000 000,00			31 277 187,47			
F	CO28	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer des produits nouveaux pour le marché	Entreprises	En transition	70,00			19,00			
S	CO28	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	En transition	70,00			112,00			

(1) ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	Observations
	pour lancer des produits nouveaux pour le marché									

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1) ID	Indicateur	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes
F	CO01 Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	315,00			148,00			4,00		
S	CO01 Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	527,00			318,00			242,00		
F	CO04 Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	304,00			140,00			0,00		
S	CO04 Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	493,00			292,00			216,00		
F	CO26 Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	16,00			14,00			0,00		
S	CO26 Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	162,00			61,00			41,00		
F	CO27 Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	2 868 293,24			1 481 553,33			747 391,09		
S	CO27 Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	23 283 340,50			10 445 238,94			10 148 419,80		
F	CO28 Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer des produits nouveaux pour le marché	6,00			5,00			3,00		
S	CO28 Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer des produits nouveaux pour le marché	107,00			66,00			36,00		

(1) ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01 Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	2,00			0,00					
S	CO01 Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	181,00			64,00					
F	CO04 Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00			0,00					
S	CO04 Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	160,00			55,00					
F	CO26 Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	0,00			0,00					
S	CO26 Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	34,00			11,00					
F	CO27 Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	118 591,37			0,00					
S	CO27 Recherche et innovation: investissements privés complétant un soutien public aux projets dans les domaines de l'innovation ou de la recherche et du développement	7 141 839,89			2 507 704,68					
F	CO28 Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer des produits nouveaux pour le marché	1,00			0,00					
S	CO28 Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer des produits nouveaux pour le marché	21,00			6,00					

Axe prioritaire	Axe 1 - Développer la recherche, l'innovation et le transfert de technologie
Priorité d'investissement	1b - Favoriser les investissements des entreprises dans la R& I, développer des liens et des synergies entre les entreprises, les centres de recherche et développement et le secteur de l'enseignement supérieur, promouvoir en particulier les investissements dans le développement de produits et de services, les transferts de technologie, l'innovation sociale, l'éco-innovation, des applications de services publics, la stimulation de la demande, des réseaux, des grappes d'entreprises et de l'innovation ouverte par la spécialisation intelligente, et soutenir des activités de recherche technologique et appliquée, des lignes pilotes, des actions de validation précoce des produits, des capacités de fabrication avancée et de la première production, en particulier dans le domaine des technologies clés génériques et de la diffusion de technologies à des fins générales, ainsi que stimuler les investissements nécessaires au renforcement des capacités de réaction aux crises dans les services de santé
Objectif spécifique	1.b.1 - Accroître l'innovation des entreprises

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2020 Total	2020 Qualitative	Observations
1bR1	DIRD des entreprises en Nouvelle-Aquitaine	Millions €	En transition	1 386,00	2014	1 521,00			

ID	Indicateur	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative
1bR1	DIRD des entreprises en Nouvelle-Aquitaine					1 537,00		1 391,00	

ID	Indicateur	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
1bR1	DIRD des entreprises en Nouvelle-Aquitaine	1 451,00		1 386,00	

Axe prioritaire	Axe 2 - Favoriser l'accès à l'économie numérique
Priorité d'investissement	2a - Étendre le déploiement de la large bande et la diffusion de réseaux à grande vitesse et soutenir l'adoption des technologies et réseaux émergents pour l'économie numérique

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - Axe 2 / 2a

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	Observations
F	Rea2a	Nombre de sites prioritaires et points de branchement optique	Nombre	En transition	100,00			51,00			
S	Rea2a	Nombre de sites prioritaires et points de branchement optique	Nombre	En transition	100,00			123,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes
F	Rea2a	Nombre de sites prioritaires et points de branchement optique	33,00			51,00			33,00		
S	Rea2a	Nombre de sites prioritaires et points de branchement optique	123,00			123,00			73,00		

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	Rea2a	Nombre de sites prioritaires et points de branchement optique	0,00			0,00					
S	Rea2a	Nombre de sites prioritaires et points de branchement optique	73,00			73,00					

Axe prioritaire	Axe 2 - Favoriser l'accès à l'économie numérique
Priorité d'investissement	2a - Étendre le déploiement de la large bande et la diffusion de réseaux à grande vitesse et soutenir l'adoption des technologies et réseaux émergents pour l'économie numérique
Objectif spécifique	2.a.1 - Déployer le Très Haut Débit sur l'ensemble du territoire régional

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2020 Total	2020 Qualitative	Observations
Res2a	Taux de sites prioritaires raccordés au THD	Taux	En transition	35,50	2016	95,55			en 2015, les valeurs de référence et cible ont été définies. Opérations en cours dans 2 départements. Une nouvelle enquêtes auprès des départements sera conduite en 2019 ou 2020 afin de mettre à jour ces valeurs.

ID	Indicateur	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative
Res2a	Taux de sites prioritaires raccordés au THD							35,50	

ID	Indicateur	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
Res2a	Taux de sites prioritaires raccordés au THD	35,50		0,00	

Axe prioritaire	Axe 2 - Favoriser l'accès à l'économie numérique
Priorité d'investissement	2c - Renforcer les applications TIC dans les domaines de l'administration en ligne, de l'apprentissage en ligne, de l'intégration par les technologies de l'information, de la culture en ligne et de la santé en ligne (télésanté)

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - Axe 2 / 2c

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	Observations
F	Rea2c	Nombre de nouveaux services numériques créés	nombre	En transition	45,00			22,00			
S	Rea2c	Nombre de nouveaux services numériques créés	nombre	En transition	45,00			43,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes
F	Rea2c	Nombre de nouveaux services numériques créés	16,00			5,00			5,00		
S	Rea2c	Nombre de nouveaux services numériques créés	40,00			26,00			24,00		

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	Rea2c	Nombre de nouveaux services numériques créés	0,00			0,00					
S	Rea2c	Nombre de nouveaux services numériques créés	22,00			6,00					

Axe prioritaire	Axe 2 - Favoriser l'accès à l'économie numérique
Priorité d'investissement	2c - Renforcer les applications TIC dans les domaines de l'administration en ligne, de l'apprentissage en ligne, de l'intégration par les technologies de l'information, de la culture en ligne et de la santé en ligne (télésanté)
Objectif spécifique	2.c.1 - Accroître l'offre et la qualité des services numériques pour améliorer l'attractivité du territoire

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2020 Total	2020 Qualitative	Observations
Res2c	Taux d'organisations (collectivités, administrations publiques, associations et entreprises) utilisant des services en ligne	Taux	En transition	15,30	2015	25,00			en 2015, un sondage a été mené pour définir la valeur de référence et déterminer la valeur cible. Valeur de référence : 15,3% Une nouvelle enquête sera relancée pour réactualiser ces valeurs. valeur cible : 25% 2016 : valeur 2015

ID	Indicateur	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative
Res2c	Taux d'organisations (collectivités, administrations publiques, associations et entreprises) utilisant des services en ligne							15,30	

ID	Indicateur	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
Res2c	Taux d'organisations (collectivités, administrations publiques, associations et entreprises) utilisant des services en ligne	15,30		0,00	

Axe prioritaire	Axe 3 - Soutenir le développement et la mutation des PME
Priorité d'investissement	3d - Soutenir la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'à s'engager dans les processus d'innovation

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - Axe 3 / 3d

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	En transition	1 011,00			588,00			
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	En transition	1 011,00			1 890,00			les évolutions politiques au sein de l'autorité de gestion ont conduit à retenir des opérations collectives non prioritaires lors de l'élaboration. Néanmoins, il faudra tenir compte en fin de programmation des doubles comptes et des déprogrammations.
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises	En transition	91,00			42,00			
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises	En transition	91,00			83,00			
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	Entreprises	En transition	300,00			160,00			
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	Entreprises	En transition	300,00			530,00			les évolutions politiques au sein de l'autorité de gestion ont conduit à retenir des opérations collectives non prioritaires lors de l'élaboration.
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	En transition	920,00			544,00			
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	En transition	920,00			1 793,00			les évolutions politiques au sein de l'autorité de gestion ont conduit à retenir des opérations collectives non prioritaires lors de l'élaboration.
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	EUR	En transition	59 000 000,00			22 832 442,10			
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	EUR	En transition	59 000 000,00			75 377 267,69			Le nombre d'entreprises aidée étant supérieur au nombre envisagé initialement (cf remarques sur CO01 et CO04) les investissements privés complétant un soutien public suivent la même courbe et sont supérieurs à la valeur cible initiale
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux	EUR	En transition	11 000 000,00			864 952,50			

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	Observations
		entreprises (hors subventions)									
S	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	EUR	En transition	11 000 000,00			10 275 054,48			
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	Équivalents temps plein	En transition	150,00			157,00			
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	Équivalents temps plein	En transition	150,00			447,00			Le nombre d'entreprises aidée étant supérieur au nombre envisagé initialement (cf remarques sur CO01 et CO04) les créations d'emploi envisagées dans les entreprises bénéficiant d'un soutien suivent la même courbe et sont supérieures à la valeur cible initiale.

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	501,00			341,00			17,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	2 593,00			2 570,00			1 425,00		
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	23,00			16,00			9,00		
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	63,00			40,00			33,00		
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00			0,00			0,00		
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	1 027,00			1 027,00			14,00		
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	480,00			326,00			8,00		
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	2 516,00			2 516,00			1 378,00		
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	8 848 648,93			5 534 995,98			5 183 353,22		
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	58 130 734,94			36 094 223,05			30 217 993,57		
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	361 322,93			146 688,90			0,00		
S	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	16 069 334,80			15 041 669,48			6 167 388,48		
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	66,00			36,00			27,00		
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	351,00			232,00			112,00		

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	1,00			0,00					
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	1 397,00			179,00					
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	1,00			0,00					
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	20,00			4,00					

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00			0,00					
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00			0,00					
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00			0,00					
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	1 377,00			175,00					
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	216 800,00			0,00					
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	24 046 352,38			2 705 265,23					
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	0,00			0,00					
S	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	1 624 411,39			360 600,00					
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00			0,00					
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	101,00			10,00					

Axe prioritaire	Axe 3 - Soutenir le développement et la mutation des PME
Priorité d'investissement	3d - Soutenir la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'à s'engager dans les processus d'innovation
Objectif spécifique	3.d.1 - Augmenter la taille des entreprises

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2020 Total	2020 Qualitative	Observations
Rs3d1	Nombre d'entreprises de 10 à 99 salariés	Nombre	En transition	9 418,00	2012	9 800,00			les données inscrites dans la colonne 2015 sont les données définitives publiées par l'INSEE fin 2017. Attente d'autres publications pour mise à jour des valeurs.

ID	Indicateur	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative
Rs3d1	Nombre d'entreprises de 10 à 99 salariés								

ID	Indicateur	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
Rs3d1	Nombre d'entreprises de 10 à 99 salariés	9 470,00			

Axe prioritaire	Axe 4 - Promouvoir l'excellence environnementale
Priorité d'investissement	4a - Favoriser la production et la distribution d'énergie provenant de sources renouvelables

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - Axe 4 / 4a

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	Observations
F	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	En transition	16,00			13,02			
S	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	En transition	16,00			24,24			Lors de la fixation des cibles l'AG avait été prudente pour tenir compte des délais de réalisation de ce type d'opération. La cible a donc été revue en 2019.
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	En transition	38 000,00			11 824,15			
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	En transition	38 000,00			48 882,55			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes
F	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	6,97			6,97			6,00		
S	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	19,51			15,80			14,51		
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	3 518,60			3 518,60			2 086,00		
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	38 945,47			23 849,64			12 674,00		

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	0,00			0,00					
S	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	12,17			8,85					
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00			0,00					
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	11 348,50			7 695,00					

Axe prioritaire	Axe 4 - Promouvoir l'excellence environnementale
Priorité d'investissement	4a - Favoriser la production et la distribution d'énergie provenant de sources renouvelables
Objectif spécifique	4.a.1 - Augmenter la part d'énergies renouvelables dans le bouquet énergétique

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2020 Total	2020 Qualitative	Observations
Rs4a1	Part d'énergie renouvelable dans la consommation totale régionale	taux	En transition	12,90	2012	32,00			Les données 2019 seront connues courant 2021.

ID	Indicateur	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative
Rs4a1	Part d'énergie renouvelable dans la consommation totale régionale			19,66		18,81		17,70	

ID	Indicateur	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
Rs4a1	Part d'énergie renouvelable dans la consommation totale régionale			13,70	

Axe prioritaire	Axe 4 - Promouvoir l'excellence environnementale
Priorité d'investissement	4b - Favoriser l'efficacité énergétique et l'utilisation des énergies renouvelables dans les entreprises

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - Axe 4 / 4b

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	En transition	2,00			1,00			
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	En transition	2,00			2,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	1,00			1,00			0,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	2,00			2,00			1,00		

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00			0,00					
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00			0,00					

Axe prioritaire	Axe 4 - Promouvoir l'excellence environnementale
Priorité d'investissement	4b - Favoriser l'efficacité énergétique et l'utilisation des énergies renouvelables dans les entreprises
Objectif spécifique	4.b.1 - Augmenter l'efficacité énergétique des entreprises

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2020 Total	2020 Qualitative	Observations
Rs4b1	Part de la consommation d'énergie des industries dans la consommation régionale	taux	En transition	15,00		14,50			Les données 2019 seront connues courant 2021

ID	Indicateur	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative
Rs4b1	Part de la consommation d'énergie des industries dans la consommation régionale			15,00		14,35		15,18	

ID	Indicateur	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
Rs4b1	Part de la consommation d'énergie des industries dans la consommation régionale	15,00		14,50	

Axe prioritaire	Axe 4 - Promouvoir l'excellence environnementale
Priorité d'investissement	4c - Soutenir l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques, y compris dans les bâtiments publics et dans le secteur du logement

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - Axe 4 / 4c

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	Observations
F	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Ménages	En transition	1 040,00			637,00			
S	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Ménages	En transition	1 040,00			1 273,00			
F	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	kWh/an	En transition	6 400 000,00			917 796,00			
S	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	kWh/an	En transition	6 400 000,00			7 447 231,54			
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	En transition	2 539,00			1 381,33			
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	En transition	2 539,00			3 571,96			
F	Ra4c1	Nombre de bâtiments publics ayant accru leur efficacité énergétique	nombre	En transition	34,00			9,00			
S	Ra4c1	Nombre de bâtiments publics ayant accru leur efficacité énergétique	nombre	En transition	34,00			43,00			
F	Ra4c2	Superficie réhabilitée bâtiments publics	m2	En transition	70 000,00			8 290,75			
S	Ra4c2	Superficie réhabilitée bâtiments publics	m2	En transition	70 000,00			86 958,43			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes
F	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	587,00			471,00			0,00		
S	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	1 040,00			593,00			321,00		
F	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	52 020,00			52 020,00			0,00		
S	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	6 197 253,86			6 387 631,56			6 503 487,46		
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	556,90			312,50			0,00		
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	2 452,48			1 357,76			1 112,96		
F	Ra4c1	Nombre de bâtiments publics ayant accru leur efficacité énergétique	1,00			1,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes
S	Ra4c1	Nombre de bâtiments publics ayant accru leur efficacité énergétique	31,00			29,00			29,00		
F	Ra4c2	Superficie réhabilitée bâtiments publics	510,00			510,00			0,00		
S	Ra4c2	Superficie réhabilitée bâtiments publics	51 626,12			51 511,87			50 356,96		

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	0,00			0,00					
S	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	0,00			0,00					
F	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	0,00			0,00					
S	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	5 980 877,46			0,00					
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00			0,00					
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	587,25			0,00					
F	Ra4c1	Nombre de bâtiments publics ayant accru leur efficacité énergétique	0,00			0,00					
S	Ra4c1	Nombre de bâtiments publics ayant accru leur efficacité énergétique	21,00			0,00					
F	Ra4c2	Superficie réhabilitée bâtiments publics	0,00			0,00					
S	Ra4c2	Superficie réhabilitée bâtiments publics	48 386,63			0,00					

Axe prioritaire	Axe 4 - Promouvoir l'excellence environnementale
Priorité d'investissement	4c - Soutenir l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques, y compris dans les bâtiments publics et dans le secteur du logement
Objectif spécifique	4.c.1 - Accroître les performances énergétiques des bâtiments publics et du logement

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2020 Total	2020 Qualitative	Observations
Rt4c1	Part de la consommation d'énergie dans le tertiaire (y compris bâtiments publics) par rapport au total de la consommation régionale	Taux	En transition	11,00		10,00			les données 2019 seront connues courant 2021
Rt4c2	Part des logements sociaux consommant moins de 150 kwh/m2/an (ABC) dans le parc social « antérieur à la RT2000 »	Taux	En transition	18,00	2015	25,00			en 2015 une actualisation de la valeur de référence a été menée, une nouvelle valeur cible a été déterminée valeur cible : 25% colonne 2014 : données 2008 Enquête à reprogrammer

ID	Indicateur	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative
Rt4c1	Part de la consommation d'énergie dans le tertiaire (y compris bâtiments publics) par rapport au total de la consommation régionale			12,20		12,13		11,91	
Rt4c2	Part des logements sociaux consommant moins de 150 kwh/m2/an (ABC) dans le parc social « antérieur à la RT2000 »								

ID	Indicateur	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
Rt4c1	Part de la consommation d'énergie dans le tertiaire (y compris bâtiments publics) par rapport au total de la consommation régionale	12,00		11,00	
Rt4c2	Part des logements sociaux consommant moins de 150 kwh/m2/an (ABC) dans le parc social « antérieur à la RT2000 »	18,00		9,00	

Axe prioritaire	Axe 4 - Promouvoir l'excellence environnementale
Priorité d'investissement	4e - Favoriser les stratégies de développement à faible émission de carbone pour tous les types de territoires, en particulier les zones urbaines, y compris la promotion d'une mobilité urbaine multimodale durable et des mesures d'adaptation au changement climatique destinées à l'atténuer

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - Axe 4 / 4e

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	Observations
F	Ra4e1	Nombre de projets multi-modaux soutenus	nombre	En transition	10,00			1,00			
S	Ra4e1	Nombre de projets multi-modaux soutenus	nombre	En transition	10,00			8,00			
F	Ra4e2	Nombre de bornes de recharge soutenues	nombre	En transition	71,00			0,00			
S	Ra4e2	Nombre de bornes de recharge soutenues	nombre	En transition	71,00			78,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes
F	Ra4e1	Nombre de projets multi-modaux soutenus	0,00			0,00			0,00		
S	Ra4e1	Nombre de projets multi-modaux soutenus	5,00			5,00			5,00		
F	Ra4e2	Nombre de bornes de recharge soutenues	0,00			0,00			0,00		
S	Ra4e2	Nombre de bornes de recharge soutenues	73,00			71,00			71,00		

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	Ra4e1	Nombre de projets multi-modaux soutenus	0,00			0,00					
S	Ra4e1	Nombre de projets multi-modaux soutenus	4,00			2,00					
F	Ra4e2	Nombre de bornes de recharge soutenues	0,00			0,00					
S	Ra4e2	Nombre de bornes de recharge soutenues	1,00			1,00					

Axe prioritaire	Axe 4 - Promouvoir l'excellence environnementale
Priorité d'investissement	4e - Favoriser les stratégies de développement à faible émission de carbone pour tous les types de territoires, en particulier les zones urbaines, y compris la promotion d'une mobilité urbaine multimodale durable et des mesures d'adaptation au changement climatique destinées à l'atténuer
Objectif spécifique	4.e.1 - Augmenter l'utilisation des services de mobilité propre

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2020 Total	2020 Qualitative	Observations
4eR1	Fréquentation des TER en Nouvelle-Aquitaine	Voyageurs-km	En transition	913 324 950,00	2014	1 158 245 134,00			une erreur de frappe a conduit à indiquer un chiffre différent à la donnée réelle sur l'année de référence 2014 , L'AG rectifiera lors d'une prochaine modification de PO.

ID	Indicateur	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative
4eR1	Fréquentation des TER en Nouvelle-Aquitaine			825 492 280,00		923 640 458,00		837 459 247,00	

ID	Indicateur	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
4eR1	Fréquentation des TER en Nouvelle-Aquitaine	888 076 545,00		912 324 950,00	

Axe prioritaire	Axe 5 - Protéger les ressources et le patrimoine naturels
Priorité d'investissement	6d - Protéger et restaurer la biodiversité et les sols et favoriser les services liés aux écosystèmes, y compris au moyen de Natura 2000 et d'infrastructures vertes

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - Axe 5 / 6d

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	Observations
F	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	Hectares	En transition	920,00			2 348,24			
S	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	Hectares	En transition	920,00			24 547,24			la cible 2023 a été calculée en partant des données issues de l'ancienne programmation, les chiffres estimés à la programmation sont encore susceptibles d'évoluer en fonction de possibles sous réalisation et d'un affinage pour éviter les doubles comptes
F	Ra6d1	Nombre de sites soutenus	nombre	En transition	100,00			106,00			
S	Ra6d1	Nombre de sites soutenus	nombre	En transition	100,00			265,00			les cibles 2018 et 2023 ont été calculées en partant des données issues de l'ancienne programmation, les chiffres estimés à la programmation sont encore susceptibles d'évoluer en fonction de possibles sous réalisation et d'un affinage pour éviter les doubles comptes

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes
F	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	1 198,85			13,38			0,00		
S	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	24 546,49			23 995,11			22 752,19		
F	Ra6d1	Nombre de sites soutenus	65,00			15,00			0,00		
S	Ra6d1	Nombre de sites soutenus	261,00			212,00			117,00		

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	0,00			0,00					
S	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	22 618,40			0,00					
F	Ra6d1	Nombre de sites soutenus	0,00			0,00					
S	Ra6d1	Nombre de sites soutenus	100,00			0,00					

Axe prioritaire	Axe 5 - Protéger les ressources et le patrimoine naturels
Priorité d'investissement	6d - Protéger et restaurer la biodiversité et les sols et favoriser les services liés aux écosystèmes, y compris au moyen de Natura 2000 et d'infrastructures vertes
Objectif spécifique	6.d.1 - Sauvegarder les espèces végétales et animales emblématiques et restaurer les milieux naturels et les continuités écologiques

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2020 Total	2020 Qualitative	Observations
Rs6d1	Surfaces protégées suite aux plans de sauvegarde et de gestion	hectares	En transition	12 000,00	2012	15 600,00			
Rs6d2	Part observée du linéaire de cours d'eau colonisé par les Jussies	taux	En transition	62,30	2013	62,30			

ID	Indicateur	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative
Rs6d1	Surfaces protégées suite aux plans de sauvegarde et de gestion			14 336,00					
Rs6d2	Part observée du linéaire de cours d'eau colonisé par les Jussies			46,20					

ID	Indicateur	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
Rs6d1	Surfaces protégées suite aux plans de sauvegarde et de gestion	13 305,00			
Rs6d2	Part observée du linéaire de cours d'eau colonisé par les Jussies	72,60			

Axe prioritaire	Axe 6 - Soutenir la création/reprise d'activités et la transmission d'entreprises
Priorité d'investissement	8iii - l'emploi indépendant, l'entrepreneuriat et la création d'entreprises, y compris les micro, petites et moyennes entreprises innovantes

Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - Axe 6 / 8iii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2020	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	En transition						479,00	260,00	219,00				0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	En transition						155,00	89,00	66,00				0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition						221,00	159,00	62,00				0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition						3 011,00	1 936,00	1 075,00				0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Proportion	50,00 %	%	%	2 401,00	1 561,00	840,00	0,71			0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition						2 358,00	1 407,00	951,00				0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2019		2018		2017		2016		2015		2014	
			Hommes	Femmes										
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	En transition	2,00	8,00	13,00	14,00	44,00	37,00	89,00	66,00	82,00	55,00	30,00	39,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	En transition	2,00	5,00	4,00	5,00	3,00	9,00	39,00	24,00	30,00	21,00	11,00	2,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	51,00	22,00	68,00	26,00	40,00	13,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	53,00	54,00	616,00	329,00	182,00	93,00	344,00	181,00	295,00	164,00	446,00	254,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	52,00	54,00	551,00	301,00	174,00	89,00	248,00	116,00	219,00	109,00	317,00	171,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	69,00	88,00	206,00	147,00	194,00	116,00	382,00	242,00	332,00	230,00	224,00	128,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	Axe 6 - Soutenir la création/reprise d'activités et la transmission d'entreprises
Priorité d'investissement	8iii - l'emploi indépendant, l'entrepreneuriat et la création d'entreprises, y compris les micro, petites et moyennes entreprises innovantes

Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2020					
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2019						2018							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017						2016							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015						2014							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	

Axe prioritaire	Axe 6 - Soutenir la création/reprise d'activités et la transmission d'entreprises
Priorité d'investissement	8iii - l'emploi indépendant, l'entrepreneuriat et la création d'entreprises, y compris les micro, petites et moyennes entreprises innovantes

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - Axe 6 / 8iii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2020		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	En transition				6 744,00	4 058,00	2 686,00				0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	En transition				1 524,00	902,00	622,00				0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	En transition				1 210,00	708,00	502,00				0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition				752,00	446,00	306,00				0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	En transition				7 704,00	4 968,00	2 736,00				0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	En transition				1 570,00	955,00	615,00				0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	En transition				1 370,00	906,00	464,00				0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition				470,00	272,00	198,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	En transition				3 298,00	2 337,00	961,00				0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	En transition				8 249,00	5 205,00	3 044,00				0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	En transition				3 772,00	1 973,00	1 799,00				0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	En transition				1 034,00	644,00	390,00				0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	En transition				443,00	252,00	191,00				0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	En transition				845,00	469,00	376,00				0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	En transition				164,00	111,00	53,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	En transition				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	En transition				31,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	En transition				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	En transition				7,00						0,00		
	Total général des participants					15 670,00	0					0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2019			2018			2017		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	En transition	426,00	164,00	262,00	1 250,00	740,00	510,00	1 138,00	675,00	463,00
CO02	chômeurs de longue durée	En transition	82,00	32,00	50,00	227,00	140,00	87,00	250,00	140,00	110,00
CO03	personnes inactives	En transition	12,00	4,00	8,00	125,00	82,00	43,00	123,00	72,00	51,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	5,00	1,00	4,00	85,00	54,00	31,00	85,00	52,00	33,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	En transition	227,00	71,00	156,00	1 279,00	833,00	446,00	1 237,00	792,00	445,00
CO06	moins de 25 ans	En transition	39,00	19,00	20,00	214,00	129,00	85,00	202,00	117,00	85,00
CO07	plus de 54 ans	En transition	88,00	36,00	52,00	205,00	140,00	65,00	178,00	107,00	71,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	62,00	25,00	37,00	85,00	50,00	35,00	82,00	42,00	40,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	En transition	95,00	63,00	32,00	482,00	322,00	160,00	326,00	225,00	101,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	En transition	182,00	70,00	112,00	1 363,00	884,00	479,00	1 458,00	943,00	515,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	En transition	370,00	100,00	270,00	691,00	361,00	330,00	627,00	313,00	314,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	En transition	61,00	24,00	37,00	151,00	86,00	65,00	173,00	113,00	60,00
CO16	participants handicapés	En transition	46,00	14,00	32,00	75,00	50,00	25,00	85,00	44,00	41,00
CO17	autres personnes défavorisées	En transition	89,00	44,00	45,00	143,00	74,00	69,00	83,00	52,00	31,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	En transition	8,00	4,00	4,00	29,00	20,00	9,00	14,00	10,00	4,00
CO19	personnes venant de zones rurales	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	En transition	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	En transition	0,00			0,00			1,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	En transition	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	En transition	0,00			0,00			1,00		
	Total général des participants		677,00			2 654,00			2 498,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	En transition	1 449,00	923,00	526,00	1 053,00	682,00	371,00	1 428,00	874,00	554,00
CO02	chômeurs de longue durée	En transition	298,00	184,00	114,00	250,00	153,00	97,00	417,00	253,00	164,00
CO03	personnes inactives	En transition	382,00	220,00	162,00	279,00	164,00	115,00	289,00	166,00	123,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	250,00	144,00	106,00	142,00	87,00	55,00	185,00	108,00	77,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	En transition	1 802,00	1 210,00	592,00	1 065,00	695,00	370,00	2 094,00	1 367,00	727,00

CO06	moins de 25 ans	En transition	401,00	254,00	147,00	321,00	202,00	119,00	393,00	234,00	159,00
CO07	plus de 54 ans	En transition	215,00	143,00	72,00	205,00	141,00	64,00	479,00	339,00	140,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	92,00	60,00	32,00	66,00	42,00	24,00	83,00	53,00	30,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	En transition	1 087,00	789,00	298,00	617,00	448,00	169,00	691,00	490,00	201,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	En transition	1 638,00	1 044,00	594,00	1 173,00	728,00	445,00	2 435,00	1 536,00	899,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	En transition	867,00	490,00	377,00	570,00	344,00	226,00	647,00	365,00	282,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	En transition	279,00	180,00	99,00	227,00	138,00	89,00	143,00	103,00	40,00
CO16	participants handicapés	En transition	132,00	81,00	51,00	83,00	52,00	31,00	22,00	11,00	11,00
CO17	autres personnes défavorisées	En transition	223,00	120,00	103,00	190,00	109,00	81,00	117,00	70,00	47,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	En transition	78,00	53,00	25,00	21,00	14,00	7,00	14,00	10,00	4,00
CO19	personnes venant de zones rurales	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	En transition	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	En transition	12,00			12,00			6,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	En transition	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	En transition	2,00			2,00			2,00		
	Total général des participants		3 633,00			2 397,00			3 811,00		

Axe prioritaire	Axe 6 - Soutenir la création/reprise d'activités et la transmission d'entreprises
Priorité d'investissement	8iii - l'emploi indépendant, l'entrepreneuriat et la création d'entreprises, y compris les micro, petites et moyennes entreprises innovantes

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - **Axe 6**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2020		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Ra83	Nombre de créateurs ou repreneurs accompagnés	En transition	nombre	11 850,00	7 584,00	4 266,00	15 670,00	9 734,00	5 924,00	1,32	1,28	1,39	0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2019			2018			2017			2016			2015		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Ra83	Nombre de créateurs ou repreneurs accompagnés	En transition	665,00	239,00	426,00	2 654,00	1 655,00	999,00	2 510,00	1 539,00	959,00	3 633,00	2 353,00	1 280,00	2 397,00	1 541,00	856,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes
Ra83	Nombre de créateurs ou repreneurs accompagnés	En transition	3 811,00	2 407,00	1 404,00

Axe prioritaire	Axe 7 - Développer le capital humain
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - Axe 7 / 10iii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2020	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	En transition						493,00	348,00	145,00				0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	En transition						2 043,00	928,00	1 115,00				0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	En transition	CO04 personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Proportion	15,00 %	%	%	6,00	0,00	6,00	0,59			0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition						3 569,00	1 806,00	1 763,00				0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Proportion	15,00 %	%	%	2 734,00	1 161,00	1 573,00	1,22			0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition						2 219,00	1 140,00	1 079,00				0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Proportion	15,00 %	%	%	518,00	171,00	347,00	0,23			0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition						477,00	195,00	282,00				0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2019		2018		2017		2016		2015		2014	
			Hommes	Femmes										
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	En transition	0,00	0,00	115,00	37,00	161,00	57,00	64,00	31,00	8,00	20,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	En transition	39,00	28,00	79,00	167,00	291,00	292,00	352,00	387,00	158,00	228,00	9,00	13,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	3,00	0,00	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition	15,00	8,00	213,00	167,00	473,00	385,00	673,00	655,00	406,00	518,00	26,00	30,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition	15,00	8,00	112,00	150,00	218,00	318,00	423,00	585,00	368,00	486,00	25,00	26,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	22,00	20,00	42,00	90,00	127,00	155,00	367,00	327,00	422,00	322,00	160,00	165,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	22,00	20,00	38,00	64,00	29,00	81,00	43,00	98,00	38,00	83,00	1,00	1,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	11,00	12,00	20,00	53,00	38,00	64,00	61,00	82,00	59,00	64,00	6,00	7,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	Axe 7 - Développer le capital humain
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2020					
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2019							2018						
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017							2016						
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015							2014						
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative

Axe prioritaire	Axe 7 - Développer le capital humain
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - Axe 7 / 10iii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2020		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	En transition	10 700,00	3 210,00	7 490,00	14 941,00	4 792,00	10 149,00	1,40	1,49	1,36	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	En transition	3 500,00	1 097,00	2 403,00	5 204,00	1 745,00	3 459,00	1,49	1,59	1,44	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	En transition				862,00	640,00	222,00				0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition				68,00	0,00	68,00				0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	En transition				3 891,00	1 823,00	2 068,00				0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	En transition	4 300,00	2 666,00	1 634,00	4 686,00	2 698,00	1 988,00	1,09	1,01	1,22	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	En transition				3 469,00	914,00	2 555,00				0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition				2 180,00	677,00	1 503,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	En transition				5 415,00	2 682,00	2 733,00				0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	En transition				10 469,00	3 469,00	7 000,00				0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	En transition				2 322,00	597,00	1 725,00				0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	En transition				1 357,00	442,00	915,00				0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	En transition				2 916,00	1 055,00	1 861,00				0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	En transition				3 363,00	1 173,00	2 190,00				0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	En transition				345,00	178,00	167,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	En transition				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	En transition				9,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	En transition				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	En transition				0,00						0,00		
	Total général des participants					19 748,00						0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2019			2018			2017		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	En transition	240,00	124,00	116,00	2 456,00	716,00	1 740,00	3 605,00	1 092,00	2 513,00
CO02	chômeurs de longue durée	En transition	209,00	106,00	103,00	829,00	232,00	597,00	1 128,00	349,00	779,00
CO03	personnes inactives	En transition	4,00	4,00	0,00	190,00	132,00	58,00	280,00	203,00	77,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	0,00	0,00	0,00	24,00	0,00	24,00	29,00	0,00	29,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	En transition	0,00	0,00	0,00	252,00	36,00	216,00	861,00	390,00	471,00
CO06	moins de 25 ans	En transition	178,00	93,00	85,00	305,00	141,00	164,00	898,00	534,00	364,00
CO07	plus de 54 ans	En transition	0,00	0,00	0,00	668,00	182,00	486,00	984,00	276,00	708,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	0,00	0,00	0,00	459,00	146,00	313,00	611,00	196,00	415,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	En transition	152,00	82,00	70,00	542,00	235,00	307,00	1 186,00	537,00	649,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	En transition	83,00	42,00	41,00	1 680,00	461,00	1 219,00	2 601,00	873,00	1 728,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	En transition	9,00	4,00	5,00	395,00	86,00	309,00	590,00	136,00	454,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	En transition	34,00	11,00	23,00	156,00	52,00	104,00	296,00	110,00	186,00
CO16	participants handicapés	En transition	16,00	10,00	6,00	532,00	173,00	359,00	756,00	255,00	501,00
CO17	autres personnes défavorisées	En transition	83,00	39,00	44,00	444,00	137,00	307,00	878,00	297,00	581,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	En transition	40,00	27,00	13,00	56,00	23,00	33,00	77,00	40,00	37,00
CO19	personnes venant de zones rurales	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	En transition	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	En transition	0,00			6,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	En transition	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	En transition	0,00			0,00			0,00		
	Total général des participants		244,00			2 914,00			4 766,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	En transition	4 949,00	1 724,00	3 225,00	3 349,00	1 035,00	2 314,00	342,00	101,00	241,00
CO02	chômeurs de longue durée	En transition	1 715,00	638,00	1 077,00	1 201,00	384,00	817,00	122,00	36,00	86,00
CO03	personnes inactives	En transition	328,00	278,00	50,00	60,00	23,00	37,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	6,00	0,00	6,00	9,00	0,00	9,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	En transition	1 573,00	711,00	862,00	882,00	527,00	355,00	323,00	159,00	164,00
CO06	moins de 25 ans	En transition	2 096,00	1 266,00	830,00	1 151,00	650,00	501,00	58,00	14,00	44,00
CO07	plus de 54 ans	En transition	1 224,00	259,00	965,00	479,00	150,00	329,00	114,00	47,00	67,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	657,00	192,00	465,00	402,00	124,00	278,00	51,00	19,00	32,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	En transition	2 081,00	1 113,00	968,00	1 284,00	634,00	650,00	170,00	81,00	89,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	En transition	3 663,00	1 270,00	2 393,00	2 108,00	692,00	1 416,00	334,00	131,00	203,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	En transition	717,00	195,00	522,00	518,00	145,00	373,00	93,00	31,00	62,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	En transition	530,00	180,00	350,00	329,00	84,00	245,00	12,00	5,00	7,00
CO16	participants handicapés	En transition	905,00	348,00	557,00	616,00	228,00	388,00	91,00	41,00	50,00
CO17	autres personnes défavorisées	En transition	1 277,00	482,00	795,00	602,00	194,00	408,00	79,00	24,00	55,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	En transition	111,00	68,00	43,00	60,00	20,00	40,00	1,00	0,00	1,00
CO19	personnes venant de zones rurales	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	En transition	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	En transition	0,00			3,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	En transition	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	En transition	0,00			0,00			0,00		
	Total général des participants		6 868,00			4 291,00			665,00		

Axe prioritaire	Axe 7 - Développer le capital humain
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - Axe 7

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2020		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2019			2018			2017			2016			2015		
			Total	Hommes	Femmes												

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes

Axe prioritaire	Axe10 - Soutenir les services publics face à la crise du COVID-19 afin de préserver leur accès à tous.
Priorité d'investissement	9iv - l'amélioration de l'accès à des services abordables, durables et de qualité, y compris les soins de santé et les services sociaux d'intérêt général

Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - Axe10 / 9iv

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2020	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2019		2018		2017		2016		2015		2014	
			Hommes	Femmes										
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	Axe10 - Soutenir les services publics face à la crise du COVID-19 afin de préserver leur accès à tous.
Priorité d'investissement	9iv - l'amélioration de l'accès à des services abordables, durables et de qualité, y compris les soins de santé et les services sociaux d'intérêt général

Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2020						
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative
CV33	Entités soutenues dans la lutte contre la pandémie de COVID-19	En transition	Nombre (Entities)		Nombre	16,00			0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2019						2018							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
CV33	Entités soutenues dans la lutte contre la pandémie de COVID-19	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017						2016							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
CV33	Entités soutenues dans la lutte contre la pandémie de COVID-19	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015						2014							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
CV33	Entités soutenues dans la lutte contre la pandémie de COVID-19	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Axe prioritaire	Axe10 - Soutenir les services publics face à la crise du COVID-19 afin de préserver leur accès à tous.
Priorité d'investissement	9iv - l'amélioration de l'accès à des services abordables, durables et de qualité, y compris les soins de santé et les services sociaux d'intérêt général

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - Axe10 / 9iv

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2020		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	En transition				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	En transition				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	En transition				0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	En transition				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	En transition				0,00						0,00		
	Total général des participants					0,00						0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2019			2018			2017		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	En transition	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	En transition	0,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	En transition	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	En transition	0,00			0,00			0,00		
	Total général des participants		0,00			0,00			0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	En transition	0,00			0,00				0,00	
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	En transition	0,00			0,00				0,00	
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	En transition	0,00			0,00				0,00	
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	En transition	0,00			0,00				0,00	
	Total général des participants		0,00			0,00				0,00	

Axe prioritaire	Axe10 - Soutenir les services publics face à la crise du COVID-19 afin de préserver leur accès à tous.
Priorité d'investissement	9iv - l'amélioration de l'accès à des services abordables, durables et de qualité, y compris les soins de santé et les services sociaux d'intérêt général

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - **Axe10**

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2020		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CV30	Montant des actions du FSE pour lutter contre les effets du COVID-19	En transition	EUR	5 000 000,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2019			2018			2017			2016			2015		
			Total	Hommes	Femmes												
CV30	Montant des actions du FSE pour lutter contre les effets du COVID-19	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes
CV30	Montant des actions du FSE pour lutter contre les effets du COVID-19	En transition	0,00	0,00	0,00

Axes prioritaires pour l'assistance technique

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - Axe 8

Axe prioritaire		Axe 8 - Assistance technique FEDER									
(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	Observations
F	AT1	Nombre de comités de suivi	Nombre		26,00			30,00			dont 23 comités de suivis dématérialisés et en 2020 un Comité de suivi en distanciel
S	AT1	Nombre de comités de suivi	Nombre		26,00			30,00			dont 23 comités de suivis dématérialisés et en 2020 un Comité de suivi en distanciel
F	AT2	Nombre d'ETP annuels financés par l'assistance technique	nombre					13,77			
S	AT2	Nombre d'ETP annuels financés par l'assistance technique	nombre					14,00			
F	AT3	Nombre d'évaluations externes menées	nombre					1,00			évaluation ex-ante des instruments financiers pour programmation 14-20. de nouvelles évaluations lancées en 2021
S	AT3	Nombre d'évaluations externes menées	nombre					1,00			
F	AT4	Nombre de journées de formation	nombre					91,00			le chiffre 2018 a été corrigé, en tenant compte des éléments à notre disposition. La comptabilisation des jours de formation étant réalisée au niveau des 3 ex Régions, l'individualisation par PO est un exercice très complexe.
S	AT4	Nombre de journées de formation	nombre					91,00			
F	AT5	Nombre de vérifications sur le terrain, contrôles, audit	nombre					43,00			
S	AT5	Nombre de vérifications sur le terrain, contrôles, audit	nombre					43,00			
F	AT6	Nombre d'événements de mise en réseau organisés ou soutenus	nombre					24,00			
S	AT6	Nombre d'événements de mise en réseau organisés ou soutenus	nombre					24,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes
F	AT1	Nombre de comités de suivi	27,00			22,00			16,00		
S	AT1	Nombre de comités de suivi	27,00			22,00			16,00		
F	AT2	Nombre d'ETP annuels financés par l'assistance technique	13,77			13,77			13,77		

(1)	ID	Indicateur	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes
S	AT2	Nombre d'ETP annuels financés par l'assistance technique	14,00			14,00			14,00		
F	AT3	Nombre d'évaluations externes menées	1,00			1,00			1,00		
S	AT3	Nombre d'évaluations externes menées	1,00			1,00			1,00		
F	AT4	Nombre de journées de formation	90,00			41,00			26,00		
S	AT4	Nombre de journées de formation	90,00			41,00			26,00		
F	AT5	Nombre de vérifications sur le terrain, contrôles, audit	30,00			18,00			13,00		
S	AT5	Nombre de vérifications sur le terrain, contrôles, audit	30,00			18,00			13,00		
F	AT6	Nombre d'événements de mise en réseau organisés ou soutenus	24,00			24,00			19,00		
S	AT6	Nombre d'événements de mise en réseau organisés ou soutenus	24,00			24,00			19,00		

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	AT1	Nombre de comités de suivi	10,00			5,00					
S	AT1	Nombre de comités de suivi	10,00			5,00					
F	AT2	Nombre d'ETP annuels financés par l'assistance technique	13,77			0,00					
S	AT2	Nombre d'ETP annuels financés par l'assistance technique	0,00			14,00					
F	AT3	Nombre d'évaluations externes menées	1,00			0,00					
S	AT3	Nombre d'évaluations externes menées	1,00			1,00					
F	AT4	Nombre de journées de formation	6,00			6,00					
S	AT4	Nombre de journées de formation	6,00			6,00					
F	AT5	Nombre de vérifications sur le terrain, contrôles, audit	7,00			0,00					
S	AT5	Nombre de vérifications sur le terrain, contrôles, audit	7,00			0,00					
F	AT6	Nombre d'événements de mise en réseau organisés ou soutenus	13,00			9,00					
S	AT6	Nombre d'événements de mise en réseau organisés ou soutenus	13,00			9,00					

Axe prioritaire	Axe 8 - Assistance technique FEDER
Objectif spécifique	Os82 - Augmenter la notoriété des fonds européens et du FEDER en particulier

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique - Axe 8 / Os82

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2020 Total	2020 Qualitative	Observations
Os82	Part de la population connaissant le FEDER en Poitou-Charentes	taux		56,00	2011	65,00			colonnes 2014 et 2015 : données 2011 Prévoir soit une enquête spécifique ou revoir l'indicateur de résultat

ID	Indicateur	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative	2016 Total	2016 Qualitative
Os82	Part de la population connaissant le FEDER en Poitou-Charentes								

ID	Indicateur	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
Os82	Part de la population connaissant le FEDER en Poitou-Charentes	56,00		56,00	

Axe prioritaire	Axe 9 - Assistance technique FSE
-----------------	----------------------------------

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - Axe 9

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2020		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2019			2018			2017		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - Axe 9

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2020		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
AT1	Nombre de comités de suivi		Nombre	26,00			30,00	0,00	0,00	1,15			3,00		
AT2	Nombre d'ETP annuels financés par l'assistance technique		nombre				11,72	0,00	0,00				0,00		
AT3	Nombre d'évaluations externes menées		nombre				0,00	0,00	0,00				0,00		
AT4	Nombre de journées de formation		nombre				47,00	0,00	0,00				2,00		
AT5	Nombre de vérifications sur le terrain, contrôles, audit		nombre				64,00	0,00	0,00				8,00		
AT6	Nombre d'événements de mise en réseau organisés ou soutenus		nombre				29,00	0,00	0,00				0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2019			2018			2017			2016			2015		
			Total	Hommes	Femmes												
AT1	Nombre de comités de suivi		5,00			5,00			7,00			5,00	0,00	0,00	5,00	0,00	0,00
AT2	Nombre d'ETP annuels financés par l'assistance technique		0,00			0,00			0,00			7,72	0,00	0,00	4,00	0,00	0,00
AT3	Nombre d'évaluations externes menées		0,00			0,00			0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
AT4	Nombre de journées de formation		4,00			15,00			12,00			7,00	0,00	0,00	7,00	0,00	0,00
AT5	Nombre de vérifications sur le terrain, contrôles, audit		11,00			6,00			12,00			7,00	0,00	0,00	20,00	0,00	0,00
AT6	Nombre d'événements de mise en réseau organisés ou soutenus		0,00			5,00			6,00			9,00	0,00	0,00	9,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes
AT1	Nombre de comités de suivi		0,00	0,00	0,00
AT2	Nombre d'ETP annuels financés par l'assistance technique		0,00	0,00	0,00
AT3	Nombre d'évaluations externes menées		0,00	0,00	0,00
AT4	Nombre de journées de formation		0,00	0,00	0,00
AT5	Nombre de vérifications sur le terrain, contrôles, audit		0,00	0,00	0,00
AT6	Nombre d'événements de mise en réseau organisés ou soutenus		0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	Axe 9 - Assistance technique FSE
Objectif spécifique	Os9.2 - Augmenter la notoriété des fonds européens et du FSE en particulier

Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - Axe 9 / Os9.2

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2020							
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative	
Res92	Part de la population connaissant le FSE en Poitou-Charentes		(Taux)			60,00													

ID	Indicateur	Catégorie de région	2019						2018							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
Res92	Part de la population connaissant le FSE en Poitou-Charentes															

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017						2016							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
Res92	Part de la population connaissant le FSE en Poitou-Charentes															

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015						2014							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
Res92	Part de la population connaissant le FSE en Poitou-Charentes															

Tableau 3B: Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du programme opérationnel net de soutien multiple aux mêmes entreprises

Indicateur	Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du PO net de soutien multiple
CO01 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0
CO02 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	0
CO03 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0
CO04 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0

Tableau 5: Informations sur les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2020 Cumul total	2020 Cumul - hommes	2020 Cumul - femmes	2020 Total annuel	2020 Total annuel - hommes	2020 Total annuel - femmes
Axe 1	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	En transition	339,00					
Axe 1	F	IF1	Montant certifié TTC	Montant certifié TTC	FEDER	En transition	32 608 891,98					
Axe 1	O	Rea1a	Nombre de chercheurs recrutés/affectés aux projets cofinancés	nombre	FEDER	En transition	235,00					
Axe 2	F	IF1	Montant certifié TTC	Montant certifié TTC	FEDER	En transition	13 974 169,00					
Axe 2	O	Rea2a	Nombre de sites prioritaires et points de branchement optique	Nombre	FEDER	En transition	51,00					
Axe 2	O	Rea2c	Nombre de nouveaux services numériques créés	nombre	FEDER	En transition	22,00					
Axe 3	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	En transition	588,00					
Axe 3	F	IF1	Montant certifié TTC	Montant certifié TTC	FEDER	En transition	57 780 223,37					
Axe 4	O	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	FEDER	En transition	13,02					
Axe 4	O	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Households	FEDER	En transition	637,00					
Axe 4	F	IF1	Montant certifié TTC	Montant certifié TTC	FEDER	En transition	51 367 831,00					
Axe 5	F	IF1	Montant certifié TTC	Montant certifié TTC	FEDER	En transition	12 855 401,00					
Axe 5	O	Ra6d1	Nombre de sites soutenus	nombre	FEDER	En transition	106,00					
Axe 6	F	IF1	Montant certifié TTC	Montant certifié TTC	FSE	En transition	5 882 584,00					
Axe 6	O	Ra83	Nombre de créateurs ou repreneurs accompagnés	nombre	FSE	En transition	15 670,00	9 734,00	5 924,00	0,00	0,00	0,00
Axe 7	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	En transition	14 941,00	4 792,00	10 149,00	0,00	0,00	0,00
Axe 7	F	IF1	Montant certifié TTC	Montant certifié TTC	FSE	En transition	30 787 728,00					
Axe10	O	CV30	Montant des actions du FSE pour lutter contre les effets du COVID-19	EUR	FSE	En transition	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2019 Cumul total	2018 Cumul total	2017 Cumul total	Observations
Axe 1	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	En transition	315,00	0,00	0,00	
Axe 1	F	IF1	Montant certifié TTC	Montant certifié TTC	FEDER	En transition	26 743 445,00	13 674 807,39	3 240 565,87	
Axe 1	O	Rea1a	Nombre de chercheurs recrutés/affectés aux projets cofinancés	nombre	FEDER	En transition	208,00	116,00	4,00	
Axe 2	F	IF1	Montant certifié TTC	Montant certifié TTC	FEDER	En transition	10 616 574,00	9 197 780,70	1 263 501,56	
Axe 2	O	Rea2a	Nombre de sites prioritaires et points de branchement optique	Nombre	FEDER	En transition	33,00	51,00	33,00	
Axe 2	O	Rea2c	Nombre de nouveaux services numériques créés	nombre	FEDER	En transition	16,00	0,00	0,00	
Axe 3	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	En transition	501,00	341,00	17,00	
Axe 3	F	IF1	Montant certifié TTC	Montant certifié TTC	FEDER	En transition	38 070 012,00	19 936 831,40	10 723 201,49	
Axe 4	O	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	FEDER	En transition	16,00	6,98	6,00	
Axe 4	O	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Households	FEDER	En transition	587,00	471,00	0,00	
Axe 4	F	IF1	Montant certifié TTC	Montant certifié TTC	FEDER	En transition	33 108 632,00	23 650 408,24	5 443 623,21	
Axe 5	F	IF1	Montant certifié TTC	Montant certifié TTC	FEDER	En transition	8 574 897,00	5 207 377,37	1 303 569,20	
Axe 5	O	Ra6d1	Nombre de sites soutenus	nombre	FEDER	En transition	65,00	15,00	0,00	
Axe 6	F	IF1	Montant certifié TTC	Montant certifié TTC	FSE	En transition	4 380 254,00	2 823 882,27	965 219,38	
Axe 6	O	Ra83	Nombre de créateurs ou repreneurs accompagnés	nombre	FSE	En transition	15 670,00	15 005,00	12 351,00	
Axe 7	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	En transition	14 941,00	14 701,00	12 245,00	
Axe 7	F	IF1	Montant certifié TTC	Montant certifié TTC	FSE	En transition	21 806 587,00	12 648 418,70	3 630 092,38	
Axe10	O	CV30	Montant des actions du FSE pour lutter contre les effets du COVID-19	EUR	FSE	En transition	0,00	0,00	0,00	

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2016 Cumul total	2015 Cumul total	2014 Cumul total
Axe 1	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	En transition			
Axe 1	F	IF1	Montant certifié TTC	Montant certifié TTC	FEDER	En transition			
Axe 1	O	Rea1a	Nombre de chercheurs recrutés/affectés aux projets cofinancés	nombre	FEDER	En transition			
Axe 2	F	IF1	Montant certifié TTC	Montant certifié TTC	FEDER	En transition			
Axe 2	O	Rea2a	Nombre de sites prioritaires et points de branchement optique	Nombre	FEDER	En transition			
Axe 2	O	Rea2c	Nombre de nouveaux services numériques créés	nombre	FEDER	En transition			
Axe 3	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	En transition			
Axe 3	F	IF1	Montant certifié TTC	Montant certifié TTC	FEDER	En transition			
Axe 4	O	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	FEDER	En transition			
Axe 4	O	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Households	FEDER	En transition			

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2016 Cumul total	2015 Cumul total	2014 Cumul total
Axe 4	F	IF1	Montant certifié TTC	Montant certifié TTC	FEDER	En transition			
Axe 5	F	IF1	Montant certifié TTC	Montant certifié TTC	FEDER	En transition			
Axe 5	O	Ra6d1	Nombre de sites soutenus	nombre	FEDER	En transition			
Axe 6	F	IF1	Montant certifié TTC	Montant certifié TTC	FSE	En transition			
Axe 6	O	Ra83	Nombre de créateurs ou repreneurs accompagnés	nombre	FSE	En transition	9 841,00	6 208,00	3 811,00
Axe 7	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	En transition	8 640,00	3 691,00	342,00
Axe 7	F	IF1	Montant certifié TTC	Montant certifié TTC	FSE	En transition			
Axe10	O	CV30	Montant des actions du FSE pour lutter contre les effets du COVID-19	EUR	FSE	En transition	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	Valeur intermédiaire pour 2018 - Total	Valeur intermédiaire pour 2018 - Hommes	Valeur intermédiaire pour 2018 - Femmes	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes
Axe 1	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	En transition				250,00		
Axe 1	F	IF1	Montant certifié TTC	Montant certifié TTC	FEDER	En transition	14154123			145 000 000,00		
Axe 1	O	Rea1a	Nombre de chercheurs recrutés/affectés aux projets cofinancés	nombre	FEDER	En transition	57			350,00		
Axe 2	F	IF1	Montant certifié TTC	Montant certifié TTC	FEDER	En transition	6 100 000			21 500 002,00		
Axe 2	O	Rea2a	Nombre de sites prioritaires et points de branchement optique	Nombre	FEDER	En transition	40			100,00		
Axe 2	O	Rea2c	Nombre de nouveaux services numériques créés	nombre	FEDER	En transition				45,00		
Axe 3	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	En transition	32			1 011,00		
Axe 3	F	IF1	Montant certifié TTC	Montant certifié TTC	FEDER	En transition	6855903			76 041 667,00		
Axe 4	O	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	FEDER	En transition	1,5			16,00		
Axe 4	O	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Households	FEDER	En transition	536			1 040,00		
Axe 4	F	IF1	Montant certifié TTC	Montant certifié TTC	FEDER	En transition	20383105			97 741 027,00		
Axe 5	F	IF1	Montant certifié TTC	Montant certifié TTC	FEDER	En transition	2527522			18 333 334,00		
Axe 5	O	Ra6d1	Nombre de sites soutenus	nombre	FEDER	En transition	14			100,00		
Axe 6	F	IF1	Montant certifié TTC	Montant certifié TTC	FSE	En transition	1011008			12 166 667,00		
Axe 6	O	Ra83	Nombre de créateurs ou repreneurs accompagnés	nombre	FSE	En transition	1787	958	829	11 850,00	7 584,00	4 266,00
Axe 7	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	En transition	6234	2494	3740	10 700,00	3 210,00	7 490,00
Axe 7	F	IF1	Montant certifié TTC	Montant certifié TTC	FSE	En transition	9958975			55 170 226,00		
Axe10	O	CV30	Montant des actions du FSE pour lutter contre les effets du COVID-19	EUR	FSE	En transition				5 000 000,00		

3.4 Données financières [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Tableau 6: Informations financières au niveau de l'axe prioritaire et du programme

[telles que définies dans le tableau 1 de l'annexe II du règlement d'exécution (UE) n° 1011/2014 (Modèle pour la transmission des données financières)]

Axe prioritaire	Fonds	Catégorie de région	Base de calcul	Financement total	Taux de cofinancement	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Proportion de la dotation totale couverte avec les opérations sélectionnées	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Proportion de la dotation totale couverte par les dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires	Nombre d'opérations sélectionnées
Axe 1	FEDER	En transition	Total	145 000 000,00	60,00%	147 454 695,80	101,69%	115 231 869,79	32 608 891,98	22,49%	167
Axe 2	FEDER	En transition	Total	33 166 669,00	60,00%	23 677 303,31	71,39%	23 025 018,56	14 045 986,27	42,35%	34
Axe 3	FEDER	En transition	Total	59 375 000,00	60,00%	113 814 067,94	191,69%	41 465 575,15	57 780 223,37	97,31%	97
Axe 4	FEDER	En transition	Total	102 741 027,00	60,00%	161 446 411,00	157,14%	110 746 090,20	55 233 794,93	53,76%	142
Axe 5	FEDER	En transition	Total	18 333 334,00	60,00%	26 193 863,01	142,88%	25 653 055,55	13 002 116,45	70,92%	113
Axe 6	FSE	En transition	Total	10 833 334,00	60,00%	11 604 925,91	107,12%	10 062 916,23	6 169 225,02	56,95%	70
Axe 7	FSE	En transition	Total	56 503 559,00	60,00%	57 159 590,61	101,16%	57 786 723,58	32 118 733,08	56,84%	335
Axe10	FSE	En transition	Total	5 000 000,00	60,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0
Axe 8	FEDER	En transition	Total	13 006 799,00	60,00%	2 071 913,96	15,93%	2 071 913,96	1 326 751,54	10,20%	6
Axe 9	FSE	En transition	Total	2 623 617,00	60,00%	817 984,80	31,18%	817 984,80	700 526,82	26,70%	2
Total	FEDER	En transition		371 622 829,00	60,00%	474 658 255,02	127,73%	318 193 523,21	173 997 764,54	46,82%	559
Total	FSE	En transition		74 960 510,00	60,00%	69 582 501,32	92,83%	68 667 624,61	38 988 484,92	52,01%	407
Total général				446 583 339,00	60,00%	544 240 756,34	121,87%	386 861 147,82	212 986 249,46	47,69%	966

Tableau 7: Ventilation des données financières cumulées par catégorie d'intervention pour le FEDER, le FSE et le Fonds de cohésion [article 112, paragraphes 1 et 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 et article 5 du règlement (UE) n° 1304/2013]

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension								Données financières			
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
Axe 1	FEDER	En transition	002	01	02	07	01		06	FR53	3 363 375,58	930 099,53	874 013,64	2
Axe 1	FEDER	En transition	002	01	02	07	01		22	FR53	2 101 465,90	1 298 000,00	0,00	1
Axe 1	FEDER	En transition	002	01	02	07	01		24	FR53	23 830 203,30	11 731 046,10	0,00	3
Axe 1	FEDER	En transition	002	01	03	07	01		07	FR53	26 000 000,00	26 000 000,00	0,00	1
Axe 1	FEDER	En transition	056	01	02	07	01		02	FR53	558 303,32	251 236,49	188 564,48	1
Axe 1	FEDER	En transition	056	01	02	07	01		13	FR53	486 167,60	168 406,16	296 598,36	1
Axe 1	FEDER	En transition	056	01	03	07	01		01	FR53	226 703,68	144 086,11	226 703,68	1
Axe 1	FEDER	En transition	056	01	03	07	01		07	FR53	136 790,55	61 555,52	136 790,55	1
Axe 1	FEDER	En transition	056	01	03	07	01		20	FR53	977 084,32	402 953,00	895 452,00	1
Axe 1	FEDER	En transition	058	01	01	07	01		06	FR53	180 484,15	180 484,15	179 169,91	1
Axe 1	FEDER	En transition	058	01	01	07	01		08	FR53	200 110,00	200 110,00	0,00	1
Axe 1	FEDER	En transition	058	01	01	07	01		10	FR53	591 062,00	591 062,00	0,00	3
Axe 1	FEDER	En transition	058	01	01	07	01		13	FR53	267 267,00	267 267,00	0,00	1
Axe 1	FEDER	En transition	058	01	01	07	01		19	FR53	152 134,00	95 280,00	55 462,57	1
Axe 1	FEDER	En transition	058	01	01	07	01		20	FR53	3 653 208,68	3 561 265,32	3 585 405,31	8
Axe 1	FEDER	En transition	058	01	01	07	01		22	FR53	5 225 431,12	5 225 431,12	2 928 338,40	5
Axe 1	FEDER	En transition	058	01	01	07	01		24	FR53	16 013 029,05	16 013 029,05	2 333 459,40	25
Axe 1	FEDER	En transition	058	01	02	07	01		01	FR53	1 263 056,00	1 263 056,00	0,00	1
Axe 1	FEDER	En transition	058	01	02	07	01		10	FR53	502 914,89	517 757,25	502 914,89	1
Axe 1	FEDER	En transition	058	01	02	07	01		12	FR53	270 033,64	270 033,64	0,00	1
Axe 1	FEDER	En transition	058	01	03	07	01		01	FR53	655 500,00	655 500,00	657 244,26	1
Axe 1	FEDER	En transition	058	01	03	07	01		08	FR53	3 475 647,00	3 475 647,00	1 195 176,49	3
Axe 1	FEDER	En transition	058	01	03	07	01		10	FR53	172 890,00	172 890,00	158 922,94	1
Axe 1	FEDER	En transition	058	01	03	07	01		22	FR53	261 899,99	261 899,99	261 899,99	1
Axe 1	FEDER	En transition	058	01	03	07	01		24	FR53	616 436,69	612 510,00	616 436,69	2
Axe 1	FEDER	En transition	059	01	01	07	01		12	FR53	547 963,80	375 057,98	547 963,80	1
Axe 1	FEDER	En transition	059	01	01	07	01		19	FR53	228 267,27	167 187,90	235 225,51	1
Axe 1	FEDER	En transition	059	01	01	07	01		24	FR53	228 722,45	165 000,00	0,00	1
Axe 1	FEDER	En transition	059	01	02	07	01		24	FR53	365 770,65	219 462,37	365 770,65	1

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension								Données financières			
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
Axe 1	FEDER	En transition	059	01	03	07	01		07	FR53	10 195 588,15	4 500 000,00	0,00	1
Axe 1	FEDER	En transition	060	01	01	07	01		08	FR53	154 350,00	154 350,00	109 986,19	1
Axe 1	FEDER	En transition	060	01	01	07	01		10	FR53	132 086,00	132 086,00	0,00	1
Axe 1	FEDER	En transition	060	01	01	07	01		13	FR53	1 569 304,00	1 569 304,00	169 929,84	6
Axe 1	FEDER	En transition	060	01	01	07	01		17	FR53	341 218,00	341 218,00	213 840,23	1
Axe 1	FEDER	En transition	060	01	01	07	01		19	FR53	536 129,01	507 814,03	123 138,71	3
Axe 1	FEDER	En transition	060	01	01	07	01		20	FR53	3 596 348,99	3 375 741,65	1 387 277,71	9
Axe 1	FEDER	En transition	060	01	01	07	01		21	FR53	384 594,00	384 594,00	201 067,96	1
Axe 1	FEDER	En transition	060	01	01	07	01		22	FR53	627 154,33	619 344,97	454 861,35	3
Axe 1	FEDER	En transition	060	01	01	07	01		24	FR53	362 429,00	362 429,00	0,00	1
Axe 1	FEDER	En transition	060	01	02	07	01		24	FR53	613 020,73	343 277,42	446 000,83	2
Axe 1	FEDER	En transition	060	01	03	07	01		06	FR53	1 115 912,42	1 115 912,42	0,00	1
Axe 1	FEDER	En transition	060	01	03	07	01		10	FR53	3 501 836,55	3 501 836,55	997 988,52	10
Axe 1	FEDER	En transition	060	01	03	07	01		13	FR53	218 061,00	218 061,00	39 875,29	1
Axe 1	FEDER	En transition	060	01	03	07	01		20	FR53	1 509 069,78	1 509 069,78	0,00	3
Axe 1	FEDER	En transition	060	01	03	07	01		22	FR53	667 875,00	668 631,40	366 201,47	2
Axe 1	FEDER	En transition	060	01	03	07	01		24	FR53	1 768 614,00	1 768 614,00	0,00	3
Axe 1	FEDER	En transition	061	01	01	07	01		13	FR53	166 484,56	104 965,87	166 484,56	1
Axe 1	FEDER	En transition	061	01	01	07	01		17	FR53	230 462,36	138 277,51	230 462,36	1
Axe 1	FEDER	En transition	061	01	01	07	01		19	FR53	74 588,61	44 721,19	74 588,61	1
Axe 1	FEDER	En transition	061	01	01	07	01		20	FR53	1 478 967,90	887 380,74	602 304,78	1
Axe 1	FEDER	En transition	061	01	01	07	01		21	FR53	95 076,56	55 536,74	95 076,56	2
Axe 1	FEDER	En transition	061	01	02	07	01		11	FR53	406 135,42	203 067,71	406 135,42	1
Axe 1	FEDER	En transition	061	01	02	07	01		22	FR53	276 444,00	276 444,00	0,00	1
Axe 1	FEDER	En transition	061	01	02	07	01		24	FR53	416 688,34	250 016,28	416 688,34	1
Axe 1	FEDER	En transition	061	01	03	07	01		11	FR53	328 629,29	197 177,57	328 629,29	1
Axe 1	FEDER	En transition	061	01	03	07	01		17	FR53	357 342,44	214 405,47	206 001,35	1
Axe 1	FEDER	En transition	061	01	03	07	01		24	FR53	515 066,00	266 479,02	515 066,00	1
Axe 1	FEDER	En transition	062	01	01	07	01		06	FR53	645 964,04	297 673,41	645 964,04	1
Axe 1	FEDER	En transition	062	01	01	07	01		11	FR53	223 726,60	223 726,60	0,00	1
Axe 1	FEDER	En transition	062	01	01	07	01		13	FR53	68 281,81	40 969,00	77 795,26	1
Axe 1	FEDER	En transition	062	01	01	07	01		17	FR53	986 564,84	396 137,67	254 453,94	1

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension								Données financières			
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
Axe 1	FEDER	En transition	062	01	01	07	01		20	FR53	969 059,57	809 333,34	527 841,73	2
Axe 1	FEDER	En transition	062	01	01	07	01		24	FR53	1 816 543,41	1 748 178,95	963 841,31	3
Axe 1	FEDER	En transition	062	01	02	07	01		12	FR53	370 859,02	222 515,41	370 859,02	1
Axe 1	FEDER	En transition	062	01	02	07	01		13	FR53	788 894,75	400 000,00	679 865,05	1
Axe 1	FEDER	En transition	062	01	02	07	01		24	FR53	856 246,15	487 235,00	0,00	1
Axe 1	FEDER	En transition	062	01	03	07	01		24	FR53	1 212 813,77	791 204,99	818 645,61	3
Axe 1	FEDER	En transition	063	01	01	07	01		22	FR53	137 389,29	184 567,50	137 389,29	1
Axe 1	FEDER	En transition	063	01	01	07	01		24	FR53	2 898 449,18	1 832 870,89	798 514,88	5
Axe 1	FEDER	En transition	063	01	02	07	01		24	FR53	4 859 638,37	4 641 220,77	389 785,37	3
Axe 1	FEDER	En transition	064	01	01	07	01		13	FR53	263 489,68	158 093,80	263 489,68	1
Axe 1	FEDER	En transition	064	01	01	07	01		24	FR53	242 826,27	160 692,58	229 624,09	2
Axe 1	FEDER	En transition	064	01	02	07	01		01	FR53	73 323,41	32 995,53	73 323,41	1
Axe 1	FEDER	En transition	064	01	02	07	01		12	FR53	296 053,08	175 830,90	296 053,08	1
Axe 1	FEDER	En transition	064	01	02	07	01		24	FR53	2 837 247,54	1 273 315,30	895 387,14	2
Axe 1	FEDER	En transition	064	01	03	07	01		24	FR53	1 999 890,20	999 945,00	0,00	1
Axe 1	FEDER	En transition	065	01	01	07	01		01	FR53	965 432,94	616 690,34	965 432,94	1
Axe 1	FEDER	En transition	065	01	01	07	01		22	FR53	750 602,81	750 602,81	427 507,25	1
Axe 2	FEDER	En transition	046	01	01	07	02		13	FR53	11 003 724,98	10 738 449,56	7 595 060,35	2
Axe 2	FEDER	En transition	046	01	01	07	02		18	FR53	123 245,07	137 387,36	123 245,07	1
Axe 2	FEDER	En transition	078	01	01	01	02		18	FR53	141 590,00	141 590,00	93 260,19	1
Axe 2	FEDER	En transition	078	01	01	07	02		18	FR53	517 740,47	584 767,61	521 439,09	3
Axe 2	FEDER	En transition	078	01	01	07	02		21	FR53	758 560,32	967 527,79	758 560,32	3
Axe 2	FEDER	En transition	078	01	01	07	02		24	FR53	519 900,00	519 900,00	413 263,09	1
Axe 2	FEDER	En transition	078	01	02	07	02		18	FR53	723 375,28	723 375,28	0,00	1
Axe 2	FEDER	En transition	078	01	03	01	02		18	FR53	218 176,00	218 176,00	0,00	2
Axe 2	FEDER	En transition	078	01	03	07	02		18	FR53	91 814,27	95 823,19	91 814,27	1
Axe 2	FEDER	En transition	079	01	01	01	02		15	FR53	146 086,00	146 086,00	0,00	1
Axe 2	FEDER	En transition	079	01	01	07	02		21	FR53	1 390 628,61	1 443 322,03	282 094,61	2
Axe 2	FEDER	En transition	079	01	01	07	02		23	FR53	225 760,95	162 380,38	225 760,95	1
Axe 2	FEDER	En transition	079	01	02	07	02		21	FR53	396 562,87	397 731,10	396 562,87	1
Axe 2	FEDER	En transition	079	01	02	07	02		23	FR53	274 605,18	179 138,80	274 605,18	1
Axe 2	FEDER	En transition	079	01	03	07	02		15	FR53	146 574,20	117 259,67	0,00	1

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension								Données financières			
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
Axe 2	FEDER	En transition	080	01	01	07	02		18	FR53	73 297,57	73 297,57	71 679,47	1
Axe 2	FEDER	En transition	080	01	01	07	02		19	FR53	285 007,12	285 007,12	344 178,27	1
Axe 2	FEDER	En transition	080	01	02	07	02		13	FR53	399 726,00	399 726,00	382 032,91	1
Axe 2	FEDER	En transition	080	01	02	07	02		15	FR53	146 166,00	146 166,00	0,00	1
Axe 2	FEDER	En transition	080	01	02	07	02		19	FR53	361 161,24	190 449,57	356 544,39	2
Axe 2	FEDER	En transition	080	01	02	07	02		23	FR53	198 186,47	149 274,59	18 795,91	1
Axe 2	FEDER	En transition	080	01	02	07	02		24	FR53	188 724,67	188 724,67	0,00	1
Axe 2	FEDER	En transition	080	01	03	07	02		17	FR53	857 305,00	553 372,00	624 096,74	1
Axe 2	FEDER	En transition	081	01	01	07	02		20	FR53	4 489 385,04	4 466 086,27	1 472 992,59	3
Axe 3	FEDER	En transition	001	01	01	07	03		03	FR53	249 000,00	149 400,00	52 499,30	1
Axe 3	FEDER	En transition	001	01	01	07	03		07	FR53	1 191 000,00	238 200,00	1 191 000,00	2
Axe 3	FEDER	En transition	001	01	01	07	03		17	FR53	33 430,84	20 035,98	33 430,84	1
Axe 3	FEDER	En transition	001	01	01	07	03		24	FR53	3 670 825,00	814 165,00	1 544 803,86	2
Axe 3	FEDER	En transition	001	01	02	07	03		01	FR53	100 577,60	60 346,00	0,00	1
Axe 3	FEDER	En transition	001	01	02	07	03		03	FR53	10 799 418,26	3 649 292,40	4 549 041,56	4
Axe 3	FEDER	En transition	001	01	02	07	03		07	FR53	10 982 485,92	1 715 184,08	7 303 838,56	6
Axe 3	FEDER	En transition	001	01	02	07	03		24	FR53	3 436 798,94	687 802,23	182 000,94	3
Axe 3	FEDER	En transition	001	01	03	07	03		01	FR53	384 526,87	56 801,85	384 526,87	2
Axe 3	FEDER	En transition	001	01	03	07	03		03	FR53	9 493 370,07	2 802 550,07	4 402 562,00	5
Axe 3	FEDER	En transition	001	01	03	07	03		07	FR53	26 686 620,17	10 906 832,61	12 487 862,96	15
Axe 3	FEDER	En transition	001	01	03	07	03		08	FR53	2 050 000,00	205 000,00	2 106 500,00	1
Axe 3	FEDER	En transition	001	01	03	07	03		11	FR53	350 062,88	104 719,66	350 062,88	1
Axe 3	FEDER	En transition	001	01	03	07	03		14	FR53	12 553 688,69	3 603 072,85	8 226 041,89	6
Axe 3	FEDER	En transition	001	01	03	07	03		24	FR53	13 238 286,80	4 201 254,56	6 355 259,40	12
Axe 3	FEDER	En transition	066	01	01	07	03		17	FR53	3 398 440,11	2 805 230,53	3 370 022,52	5
Axe 3	FEDER	En transition	067	01	01	07	03		01	FR53	605 544,90	458 856,00	605 544,90	1
Axe 3	FEDER	En transition	067	03	01	07	03		16	FR53	4 000 000,00	4 000 000,00	1 000 000,00	1
Axe 3	FEDER	En transition	067	04	02	07	03		24	FR53	4 544 281,00	2 000 000,00	0,00	2
Axe 3	FEDER	En transition	073	01	01	07	03		16	FR53	220 065,73	156 000,00	65 926,65	1
Axe 3	FEDER	En transition	073	01	02	07	03		07	FR53	88 988,04	26 696,40	88 988,04	1
Axe 3	FEDER	En transition	073	01	03	07	03		14	FR53	44 042,15	22 020,63	44 042,15	1
Axe 3	FEDER	En transition	077	01	01	07	03		23	FR53	197 472,82	155 649,33	197 472,82	1

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension								Données financières			
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
Axe 3	FEDER	En transition	082	01	01	07	03		03	FR53	254 600,00	127 300,00	0,00	1
Axe 3	FEDER	En transition	082	01	01	07	03		13	FR53	1 006 113,46	516 860,16	254 054,63	1
Axe 3	FEDER	En transition	082	01	02	07	03		01	FR53	531 513,00	213 939,00	297 252,35	2
Axe 3	FEDER	En transition	082	01	02	07	03		03	FR53	684 890,00	300 000,00	550 394,68	2
Axe 3	FEDER	En transition	082	01	02	07	03		07	FR53	518 029,84	250 314,51	465 576,87	4
Axe 3	FEDER	En transition	082	01	02	07	03		08	FR53	108 395,00	54 197,00	120 508,01	1
Axe 3	FEDER	En transition	082	01	02	07	03		14	FR53	122 643,45	92 636,42	122 643,45	1
Axe 3	FEDER	En transition	082	01	02	07	03		24	FR53	40 666,16	19 647,00	40 666,16	1
Axe 3	FEDER	En transition	082	01	03	07	03		01	FR53	1 043 836,17	521 918,08	629 798,05	1
Axe 3	FEDER	En transition	082	01	03	07	03		04	FR53	70 926,94	35 463,47	43 632,39	1
Axe 3	FEDER	En transition	082	01	03	07	03		07	FR53	429 651,51	166 412,32	350 918,65	3
Axe 3	FEDER	En transition	082	01	03	07	03		24	FR53	683 875,62	327 777,01	363 349,99	4
Axe 4	FEDER	En transition	010	01	01	07	04		10	FR53	664 163,51	664 163,51	56 209,08	3
Axe 4	FEDER	En transition	010	01	01	07	04		18	FR53	64 808,36	64 808,36	0,00	1
Axe 4	FEDER	En transition	010	01	02	07	04		07	FR53	183 170,88	100 000,00	182 990,88	1
Axe 4	FEDER	En transition	010	01	02	07	04		10	FR53	1 035 247,44	530 873,28	628 183,25	7
Axe 4	FEDER	En transition	010	01	02	07	04		14	FR53	109 939,91	65 963,95	0,00	1
Axe 4	FEDER	En transition	010	01	03	07	04		10	FR53	2 576 859,49	698 870,96	183 214,61	7
Axe 4	FEDER	En transition	010	01	03	07	04		12	FR53	264 818,85	264 818,85	179 889,10	1
Axe 4	FEDER	En transition	011	01	01	01	04		10	FR53	12 080 038,65	6 644 922,70	3 500 332,55	2
Axe 4	FEDER	En transition	011	01	01	07	04		10	FR53	1 966 072,00	1 842 735,00	0,00	1
Axe 4	FEDER	En transition	011	01	02	07	04		10	FR53	11 273 464,67	3 310 000,00	0,00	4
Axe 4	FEDER	En transition	011	01	02	07	04		18	FR53	488 701,32	488 701,32	0,00	1
Axe 4	FEDER	En transition	011	01	02	07	04		21	FR53	768 369,22	768 369,22	0,00	1
Axe 4	FEDER	En transition	011	01	03	07	04		10	FR53	42 835 246,10	13 474 421,03	24 259 972,61	16
Axe 4	FEDER	En transition	012	01	03	07	04		10	FR53	7 096 159,29	3 313 940,50	6 979 724,50	5
Axe 4	FEDER	En transition	013	01	01	01	04		21	FR53	2 356 506,63	2 356 506,63	0,00	1
Axe 4	FEDER	En transition	013	01	01	07	04		12	FR53	306 352,83	306 352,83	233 654,36	1
Axe 4	FEDER	En transition	013	01	01	07	04		18	FR53	4 097 918,57	4 073 492,20	857 656,66	6
Axe 4	FEDER	En transition	013	01	01	07	04		21	FR53	12 037 089,68	12 037 089,68	228 130,53	4
Axe 4	FEDER	En transition	013	01	02	01	04		18	FR53	766 580,90	766 580,90	0,00	1
Axe 4	FEDER	En transition	013	01	02	07	04		18	FR53	269 713,84	261 275,96	157 940,90	2

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension								Données financières			
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
Axe 4	FEDER	En transition	013	01	02	07	04		21	FR53	1 774 410,93	1 932 318,80	133 521,41	7
Axe 4	FEDER	En transition	013	01	03	07	04		10	FR53	14 550,00	16 900,00	14 550,00	1
Axe 4	FEDER	En transition	013	01	03	07	04		18	FR53	614 802,79	614 802,79	71 575,72	5
Axe 4	FEDER	En transition	013	01	03	07	04		21	FR53	2 037 082,65	2 002 991,15	1 213 905,58	14
Axe 4	FEDER	En transition	014	01	01	07	04		21	FR53	5 139 742,83	5 148 198,93	3 023 053,84	5
Axe 4	FEDER	En transition	014	01	02	07	04		21	FR53	5 586 012,35	5 345 151,82	2 099 882,35	10
Axe 4	FEDER	En transition	014	01	03	07	04		21	FR53	2 097 567,43	1 735 308,76	1 542 841,18	5
Axe 4	FEDER	En transition	043	01	01	01	04		12	FR53	1 870 720,00	1 870 720,00	1 148 931,80	1
Axe 4	FEDER	En transition	043	01	01	01	04		18	FR53	10 573 403,12	10 573 403,12	0,00	3
Axe 4	FEDER	En transition	043	01	01	07	04		10	FR53	1 508 371,98	1 508 371,98	0,00	1
Axe 4	FEDER	En transition	043	01	01	07	04		12	FR53	15 801 909,19	15 162 198,65	1 085 873,54	9
Axe 4	FEDER	En transition	043	01	01	07	04		13	FR53	347 169,34	347 169,34	0,00	1
Axe 4	FEDER	En transition	043	01	01	07	04		18	FR53	3 783 640,12	3 768 057,12	0,00	2
Axe 4	FEDER	En transition	043	01	02	07	04		12	FR53	57 472,00	57 472,00	57 465,94	1
Axe 4	FEDER	En transition	043	01	02	07	04		18	FR53	207 226,29	206 314,66	207 226,29	1
Axe 4	FEDER	En transition	043	01	03	07	04		12	FR53	957 701,65	957 701,65	618 424,57	2
Axe 4	FEDER	En transition	044	01	01	01	04		12	FR53	5 069 653,38	5 069 653,38	4 368 851,65	2
Axe 4	FEDER	En transition	044	01	01	07	04		12	FR53	1 045 438,54	1 114 001,20	995 438,54	2
Axe 4	FEDER	En transition	044	01	02	07	04		12	FR53	945 145,50	947 809,69	945 145,50	1
Axe 4	FEDER	En transition	068	01	01	07	04		22	FR53	107 687,88	95 828,49	107 687,88	1
Axe 4	FEDER	En transition	068	01	03	07	04		22	FR53	159 133,02	60 608,04	151 520,11	1
Axe 4	FEDER	En transition	070	01	02	07	04		07	FR53	506 347,87	177 221,75	0,00	1
Axe 5	FEDER	En transition	085	01	01	01	06		22	FR53	842 432,84	880 329,74	645 656,04	2
Axe 5	FEDER	En transition	085	01	01	07	06		22	FR53	10 208 182,74	10 085 306,77	5 485 138,49	34
Axe 5	FEDER	En transition	085	01	02	07	06		22	FR53	4 917 258,66	3 846 478,18	2 426 351,37	8
Axe 5	FEDER	En transition	085	01	03	07	06		22	FR53	9 456 751,85	9 222 644,44	4 046 520,81	60
Axe 5	FEDER	En transition	086	01	02	07	06		22	FR53	386 068,92	1 235 128,42	386 068,92	1
Axe 5	FEDER	En transition	086	01	03	07	06		22	FR53	383 168,00	383 168,00	12 380,82	8
Axe 6	FSE	En transition	104	01	01	07		07	01	FR53	99 570,00	99 570,00	0,00	1
Axe 6	FSE	En transition	104	01	01	07		07	08	FR53	116 579,00	85 220,00	0,00	1
Axe 6	FSE	En transition	104	01	01	07		07	21	FR53	4 833 060,28	4 136 641,25	4 830 783,64	30
Axe 6	FSE	En transition	104	01	01	07		07	23	FR53	178 504,00	138 500,00	0,00	1

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension								Données financières			
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
Axe 6	FSE	En transition	104	01	01	07		07	24	FR53	900 113,44	860 553,00	225 922,89	6
Axe 6	FSE	En transition	104	01	01	07		08	24	FR53	4 928 351,22	4 211 702,96	1 006 134,52	23
Axe 6	FSE	En transition	104	01	03	07		08	01	FR53	258 525,00	241 125,00	0,00	4
Axe 6	FSE	En transition	104	01	03	07		08	21	FR53	64 573,10	67 053,06	64 573,10	1
Axe 6	FSE	En transition	104	01	03	07		08	24	FR53	225 649,87	222 550,96	41 810,87	3
Axe 7	FSE	En transition	117	01	01	07		07	19	FR53	499 577,77	380 841,57	499 577,76	1
Axe 7	FSE	En transition	117	01	01	07		08	19	FR53	21 926 863,21	22 710 710,81	15 177 317,98	132
Axe 7	FSE	En transition	117	01	01	07		05	21	FR53	49 062,14	63 115,28	49 062,14	1
Axe 7	FSE	En transition	117	01	01	07		07	21	FR53	972 860,75	908 673,04	733 637,75	11
Axe 7	FSE	En transition	117	01	01	07		08	21	FR53	7 726 997,46	7 371 953,51	4 451 460,72	41
Axe 7	FSE	En transition	117	01	01	07		03	24	FR53	155 172,54	111 999,40	151 729,21	1
Axe 7	FSE	En transition	117	01	01	07		07	24	FR53	4 292 746,60	4 229 895,60	0,00	34
Axe 7	FSE	En transition	117	01	01	07		08	24	FR53	4 646 437,50	4 271 326,47	1 111 347,48	20
Axe 7	FSE	En transition	117	01	02	07		08	19	FR53	13 367 992,72	13 934 648,28	8 573 629,74	58
Axe 7	FSE	En transition	117	01	02	07		05	21	FR53	23 911,65	37 301,99	23 911,65	1
Axe 7	FSE	En transition	117	01	02	07		07	21	FR53	194 006,29	152 416,67	194 006,29	1
Axe 7	FSE	En transition	117	01	02	07		08	24	FR53	59 194,00	59 194,00	0,00	1
Axe 7	FSE	En transition	117	01	03	07		08	19	FR53	1 910 831,22	2 236 739,20	1 072 058,05	21
Axe 7	FSE	En transition	117	01	03	07		07	24	FR53	106 529,00	90 500,00	0,00	2
Axe 7	FSE	En transition	117	01	03	07		08	24	FR53	1 227 407,76	1 227 407,76	80 994,31	10
Axe10	FSE	En transition	112	01	01	07		08	18	FR53	0,00	0,00	0,00	0
Axe 8	FEDER	En transition	121	01	07	07			18	FR53	1 666 862,40	1 666 862,40	1 326 751,54	4
Axe 8	FEDER	En transition	122	01	07	07			18	FR53	118 051,56	118 051,56	0,00	1
Axe 8	FEDER	En transition	123	01	07	07			18	FR53	287 000,00	287 000,00	0,00	1
Axe 9	FSE	En transition	121	01	07	07		08	18	FR53	740 854,80	740 854,80	700 526,82	1
Axe 9	FSE	En transition	122	01	01	07		08	18	FR53	77 130,00	77 130,00	0,00	1

Tableau 8: L'utilisation du financement croisé

1	2	3	4	5	6
Utilisation du financement croisé	Axe prioritaire	Montant du soutien de l'Union envisagé pour le financement croisé sur la base de certaines opérations (en euros)	Part du soutien de l'Union à l'axe prioritaire (en %) (3/soutien de l'Union à l'axe prioritaire*100)	Montant du soutien de l'Union utilisé au titre du financement croisé sur la base des dépenses éligibles déclarées par le bénéficiaire à l'autorité de gestion (en euros)	Part du soutien de l'Union à l'axe prioritaire (en %) (5/soutien de l'Union à l'axe prioritaire*100)
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	Axe 1	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	Axe 2	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	Axe 3	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	Axe 4	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	Axe 5	0,00		0,00	
coûts éligibles pour	Axe 6	0,00		0,00	

un soutien au titre du FEDER, mais soutenus par le FSE					
coûts éligibles pour un soutien au titre du FEDER, mais soutenus par le FSE	Axe 7	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	Axe 8	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FEDER, mais soutenus par le FSE	Axe 9	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FEDER, mais soutenus par le FSE	Axe10	0,00		0,00	

Tableau 9: Coût des opérations réalisées en dehors de la zone du programme (FEDER et Fonds de cohésion au titre de l'objectif Tableau 10: Dépenses supportées en dehors de l'Union (FSE)

Montant des dépenses qu'il est envisagé de supporter en dehors de l'Union au titre des objectifs thématiques 8 et 10 sur la base des opérations retenues (en euros)	Part de la dotation totale (participation de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds [1/dotation totale (contribution de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds*100]	Dépenses éligibles supportées en dehors de l'Union déclarées par le bénéficiaire à l'autorité de gestion (en euros)	Part de la dotation totale (participation de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds [3/dotation totale (contribution de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds*100]
0,00		0,00	

4. SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS

Synthèse des résultats de toutes les évaluations du programme qui sont devenues disponibles au cours de l'exercice précédent, avec mention du nom et de la période de référence des rapports d'évaluation utilisés

La Région Nouvelle-Aquitaine a élaboré son programme d'évaluation sur la base de la feuille de route présentée en Comité de suivi en octobre 2019 regroupant en un plan convergent unique les évaluations des programmes européens des 3 ex-programmes en Nouvelle Aquitaine sur la période 2014-2020 mais également sur 2021-2027 (Évaluation stratégique environnementale et évaluation ex-anté des instruments financiers) dans le cadre du programme FEDER-FSE+ de la région Nouvelle Aquitaine.

Tous ces éléments ont été repris dans un accord-cadre, lancé le 21/02/2020 et conclu en juin 2020, permettant de retenir, sur une durée de 3 ans, 3 prestataires - Territéo, Edater, ADIT- qui seront sollicités pour les marchés subséquents sur les thématiques retenues.

En 2020, 3 marchés subséquents ont été lancés :

- L'Évaluation stratégique environnementale (PO 2021-2027)
- L'évaluation ex-anté des instruments financiers (PO 2021-2027)
- L'évaluation thématique « Compétences, qualification et emplois » (FESI 2014-2020).

Nom	Fonds	Du mois de	De l'année	Au mois de	À l'année	Type d'évaluation	Objectif thématique	Thème	Constatations
-----	-------	------------	------------	------------	-----------	-------------------	---------------------	-------	---------------

6 PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

a) Problèmes entravant la réalisation du programme ainsi que les mesures prises

Le programme opérationnel FEDER-FSE est dans sa sixième année de programmation. Le bilan est caractérisé au 31 décembre 2020 par une **programmation de 242 481 598 € pour 966 opérations** ; soit un taux programmé de 90.5 % de la maquette FEDER-FSE.

L'année 2020 a été une année très particulière. Des difficultés liées à la crise sanitaire sont venues s'ajouter aux difficultés d'ordre réglementaire déjà évoquées dans les précédents RAMO qui alourdissent les obligations des porteurs de projets ainsi que celles des services instructeurs :

- Les règles en matière d'aide d'Etat complexe à appliquer (prise en compte de la marge d'exploitation, SIEG et calcul de l'absence de surcompensation),
- Les règles en matière de commande publique,
- La complexité de la charge administrative inhérente à un projet cofinancé par du FEDER pour les porteurs de projets malgré l'accompagnement apporté par les services instructeurs (frein au dépôt de dossiers de réalisation faites a minima ou reportées dans le temps par les maîtres d'ouvrage).

La crise sanitaire et notamment le premier confinement ont suspendues en parties les relations entre l'autorité de gestion et les partenaires et porteurs de projet. Les nécessaires organisations de service (mise en place télétravail, organisations matérielles) ont pris du temps selon les organisations et les moyens dont disposaient les différents intervenants.

L'Autorité de gestion a pu développer le recours au télétravail et fournir aux différents services les outils nécessaires à la gestion et au suivi des opérations. Après le ralentissement lié au premier confinement, les porteurs de projet et les partenaires ont su également adapter leur organisation pour permettre une reprise des échanges au second semestre. Le recours déjà important à la dématérialisation des échanges par l'intermédiaire de l'outil MDNA avec les porteurs de projet permet un fonctionnement identique à la période pré-COVID malgré les différents confinements survenus en fin 2020. Par ailleurs, l'Autorité de Gestion a mis en place des mesures de simplifications et notamment :

- la signature électronique des conventions
- le report automatique de 6 mois des délais d'exécution et de production des pièces justificatives sans avenant
- les avances majorées jusqu'à 50% dans certains cas

ceci au cas par cas, en prenant en compte les difficultés rencontrées par les bénéficiaires.

En ce qui concerne les relations avec les partenaires, les procédures de sélection des dossiers étaient déjà dématérialisées. La principale innovation de 2020 aura été la tenue d'un comité de suivi en distanciel où

les temps d'échanges ont pu être préservés.

L'Autorité de gestion a su également s'adapter pour modifier son programme en proposant dès juillet 2020 la création d'un axe CRII par la réorientation de crédits FSE. De plus, le second semestre a été consacré à l'élaboration de la programmation REACT en application du règlement 2020/2221 du 23 décembre 2020 modifiant le règlement (UE) no 1303/2013 en ce qui concerne des ressources supplémentaires et des modalités d'application afin de fournir un soutien pour favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et de ses conséquences sociales et pour préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie.

b) Une évaluation permettant de déterminer si les progrès accomplis pour atteindre les valeurs cibles sont suffisants pour garantir leur réalisation, qui indique les éventuelles mesures correctrices prises ou prévues, le cas échéant.

--

7. RÉSUMÉ À L'INTENTION DES CITOYENS

Un résumé du contenu du rapport annuel et du rapport final de mise en œuvre à l'intention des citoyens doit être mis à la disposition du public et transféré dans un fichier séparé sous la forme d'une annexe au rapport annuel et au rapport final de mise en œuvre.

Vous pouvez charger/trouver le résumé à l'intention des citoyens via l'onglet Général > Documents dans l'application SFC2014

8. RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

I. Identification du programme et de la priorité ou de la mesure au titre desquels un soutien des Fonds ESI est fourni [article 46, paragraphe 2, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
1. Axes prioritaires ou mesures visant à soutenir l'instrument financier, y compris le ou les Fonds, dans le cadre des Fonds ESI	
1.1. Axe prioritaire visant à soutenir l'instrument financier dans le cadre d'un programme relevant des Fonds ESI	Axe 3 - Soutenir le développement et la mutation des PME
2. Nom du ou des Fonds ESI soutenant l'instrument financier au titre de l'axe prioritaire ou de la mesure	FEDER
3. Objectif(s) thématique(s) visé(s) à l'article 9, premier alinéa, du règlement (UE) n° 1303/2013 soutenu(s) par l'instrument financier	03 - Renforcer la compétitivité des petites et moyennes entreprises, du secteur agricole (pour le FEADER) et du secteur de la pêche et de l'aquaculture (pour le FEAMP)
3.1. Montant des fonds ESI engagés dans les accords de financement selon l'objectif thématique individuel choisi dans le champ 3 (facultatif)	4 000 000,00
4 autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier	
4.1. Numéro CCI de chacun des autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier	2014FR16M2OP006, 2014FR16M0OP001
30. Date d'achèvement de l'évaluation ex ante	29 janv. 2016
31. Sélection des organismes chargés de la mise en œuvre des instruments financiers	
31.1. Le processus de sélection ou de désignation a-t-il déjà commencé?	Oui
II. Description de l'instrument financier et des modalités de mise en œuvre [article 46, paragraphe 2, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
5. Nom de l'instrument financier	Fonds de co-investissement
6. Adresse officielle/siège d'exploitation de l'instrument financier (nom du pays et ville)	14 rue François de Sourdis - 33077 BORDEAUX CEDEX
7. modalités de mise en œuvre	
7.1. Instruments financiers créés à l'échelon de l'Union et gérés directement ou indirectement par la Commission, visés à l'article 38, paragraphe 1, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013, et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI	
7.1.1. Nom de l'instrument financier au niveau de l'Union	
7.2. Instrument financier créé à l'échelon national, régional, transnational ou transfrontalier et géré par ou sous la responsabilité de l'autorité de gestion, visé à l'article 38, paragraphe 1, point b), et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI conformément à l'article 38, paragraphe 4, points a), b), c) et d), du règlement (UE) n° 1303/2013	Investissement dans le capital de personnes morales existantes ou nouvellement créées

7.3. Instrument financier combinant une contribution financière de l'autorité de gestion avec les produits financiers de la BEI au titre du Fonds européen pour les investissements stratégiques conformément à l'article 39 bis, tel que visé à l'article 38, paragraphe 1, point c)	
8. Type d'instrument financier	Fonds spécifique
8.1. Instruments financiers sur mesure ou satisfaisant aux conditions standard, par ex., «instruments prêts à l'emploi»	Instrument sur mesure
9. Type de produits fournis par l'instrument financier: prêts, microcrédits, garanties, participations ou quasi-participations, autres produits financiers ou autres formes de soutien combinées avec le produit financier conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013	
9.0.1. Prêts ($\geq 25\ 000$ EUR)	Non
9.0.2. Microcrédits ($< 25\ 000$ EUR et accordés à des micro-entreprises) conformément à SEC/2011/1134 final	Non
9.0.3. Garanties	Non
9.0.4. Actions	Oui
9.0.5. Quasi-participations	Non
9.0.6. Autres produits financiers	Oui
9.0.7. Autre forme de soutien combinée avec un produit financier	Non
9.1. Description de l'autre produit financier	actions , obligations convertibles, prêts participatifs, avances en compte courant.
9.2. Autre forme de soutien combinée avec le produit financier: subvention, bonification d'intérêts, contribution aux primes de garanties conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013	
10. Statut juridique de l'instrument financier, conformément à l'article 38, paragraphe 6, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013 [uniquement pour les instruments financiers visés à l'article 38, paragraphe 1, points b) et c)]: comptes fiduciaires ouverts au nom de l'organisme de mise en œuvre et pour le compte de l'autorité de gestion ou en tant que bloc financier séparé au sein de l'institution financière	Compte fiduciaire
III. Identification de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier et, le cas échéant, de l'organisme mettant en œuvre le fonds de fonds, tel que visé à l'article 38, paragraphe 1, points a), b) et c), du règlement (UE) n° 1303/2013 [article 46, paragraphe 2, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
11. Organisme mettant en œuvre l'instrument financier	
11.1. Type d'organisme de mise en œuvre conformément à l'article 38, paragraphe 4, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1303/2013: personnes morales existantes ou nouvellement créées s'occupant de la mise en œuvre d'instruments financiers; Banque européenne d'investissement; Fonds européen d'investissement; institution financière internationale dont un État membre est actionnaire; banque ou établissement public, établi en tant qu'entité juridique exerçant des activités financières à titre professionnel; organisme de droit public ou de droit privé; autorité de gestion accomplissant directement des tâches d'exécution (pour les prêts et les garanties uniquement)	Organisme de droit public ou de droit privé
11.1.1. Nom de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	AQUITI GESTION
11.1.2. Adresse officielle/siège d'exploitation (pays et ville) de l'organisme	Centre Condorcet -

mettant en œuvre l'instrument financier	162 avenue du Docteur Schweitzer - 33600 PESSAC
12. Procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier: passation de marché public; autre procédure	Choix conformément aux règles de la directive relative aux marchés publics
12.1. Description de l'autre procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	
13. Date de signature de l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	22 janv. 2018
IV. Montant total des contributions du programme, par priorité ou mesure, versées à l'instrument financier et coûts de gestion supportés ou frais de gestion payés [article 46, paragraphe 2, points d) et e), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
14. Montant total des contributions du programme engagées dans l'accord de financement (en EUR)	4 000 000,00
14.1. dont contributions de Fonds ESI (en EUR)	4 000 000,00
14.1.1. dont FEDER (en EUR) (facultatif)	4 000 000,00
14.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR) (facultatif)	0,00
14.1.3. dont FSE (en EUR) (facultatif)	0,00
14.1.4. dont Feader (en EUR) (facultatif)	0,00
14.1.5. dont FEAMP (en EUR) (facultatif)	0,00
15. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier (en EUR)	1 000 000,00
15.1. dont montant des contributions de Fonds ESI (en EUR)	1 000 000,00
15.1.1. dont FEDER (en EUR)	1 000 000,00
15.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	0,00
15.1.3. dont FSE (en EUR)	0,00
15.1.4. dont Feader (en EUR)	0,00
15.1.5. dont FEAMP (en EUR)	0,00
15.2. dont montant total du cofinancement national (en EUR)	0,00
15.2.1. dont montant total du financement national public (en EUR)	0,00
15.2.2. dont montant total du financement national privé (en EUR)	0,00
16. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier dans le cadre de l'initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ) (en EUR)	0,00
17. Montant total des coûts et frais de gestion payés par les contributions du programme (en EUR)	0,00
17.1. dont rémunération de base (en EUR)	0,00
17.2. dont rémunération sur la base de la performance (en EUR)	0,00
18. Coûts ou frais de gestion capitalisés conformément à l'article 42, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
19. Bonifications d'intérêts ou contributions aux primes de garanties capitalisées conformément à l'article 42, paragraphe 1, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
20. Montant des contributions du programme pour les investissements de suivi dans les bénéficiaires finaux conformément à l'article 42, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
21. Apports de terrains et/ou d'immeubles à l'instrument financier	

conformément à l'article 37, paragraphe 10, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
V. Montant total du soutien versé aux bénéficiaires finaux, ou au bénéfice des bénéficiaires finaux, ou engagé pour les contrats de garantie, par l'instrument financier pour investissement dans les bénéficiaires finaux, par programme des Fonds ESI et par priorité ou mesure [article 46, paragraphe 2, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
22. Nom du produit financier proposé par l'instrument financier	fonds de co-investissement
22.1. Type de produit financier proposé par l'instrument financier	Actions
24. Montant total des contributions du programme engagées dans ces prêts, garanties, participations, quasi-participations ou autre produit financier avec les bénéficiaires finaux (en EUR)	0,00
24.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	0,00
25. Montant total des contributions du programme versées aux bénéficiaires finaux sous forme de prêts, microcrédits, participations ou autres produits, ou, dans le cas de garanties, engagées dans des prêts au bénéfice des bénéficiaires finaux, par produit (en EUR)	0,00
25.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	0,00
25.1.1. dont FEDER (en EUR)	0,00
25.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	
25.1.3. dont FSE (en EUR)	
25.1.4. dont Feader (en EUR)	
25.1.5. dont FEAMP (en EUR)	
25.2. dont montant total du cofinancement national public (en EUR)	
25.3. dont montant total du cofinancement national privé (en EUR)	
27. Nombre de contrats de prêts/garanties/participations ou de quasi-participations/autres produits financiers signés avec les bénéficiaires finaux, par produit	0
28. Nombre d'investissements sous forme de prêts/garanties/participations ou de quasi-participations/autres produits financiers effectués dans des bénéficiaires finaux, par produit	0
29. Nombre de bénéficiaires financiers bénéficiant du soutien du produit financier	0
29.1. dont grandes entreprises	
29.2. dont PME	0
29.2.1. dont micro-entreprises	0
29.3. dont particuliers/personnes physiques	
29.4. dont d'autres types de bénéficiaires finaux	
29.4.1. description des autres types de bénéficiaires finaux	
38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'instrument financier (en EUR)	
38.3. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, mobilisées au niveau des bénéficiaires finaux (en EUR)	0,00
38.3.1. dont contributions publiques (en EUR)	0,00
38.3.2. dont contributions privées (en EUR)	0,00
38.3A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, mobilisée au niveau du bénéficiaire final [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
39. Effet de levier escompté et atteint, en référence à l'accord de financement	

39.1. Effet de levier escompté pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers, en référence à l'accord de financement, par produit	2,00
39.2. Effet de levier atteint à la fin de l'année de référence pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers, par produit	
39.3. Investissement mobilisé par l'intermédiaire des instruments financiers des Fonds ESI pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations, par produit (facultatif)	
40. Valeur des investissements et des participations en actions (en EUR)	
VI. Performance de l'instrument financier et notamment les progrès accomplis dans sa mise en place et dans la sélection des organismes mettant en œuvre l'instrument financier (y compris l'organisme mettant en œuvre un fonds de fonds) [article 46, paragraphe 2, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
32. Indiquer si l'instrument financier était toujours opérationnel à la fin de l'année de référence	Oui
32.1. Si l'instrument financier n'était pas opérationnel à la fin de l'année de référence, date de la liquidation.	
VII. Intérêts et autres gains générés par le soutien versé par les Fonds ESI à l'instrument financier, ressources du programme reversées aux instruments financiers à partir des investissements visés aux articles 43 et 44, montants utilisés pour le traitement différencié visé à l'article 43 bis et valeur des investissements en capital, par rapport aux années précédentes [article 46, paragraphe 2, points g) et i), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
35. Intérêts et autres gains générés par des paiements des Fonds ESI à l'instrument financier (en EUR)	417,21
36. Montants reversés à l'instrument financier attribuables au soutien des Fonds ESI avant la fin de l'année de référence (en EUR)	0,00
36.1 dont remboursements de capital (en EUR)	0,00
36.2. dont gains et autres rémunérations ou rendements (en EUR)	0,00
37. Montant des ressources attribuables aux Fonds ESI utilisées conformément aux articles 43 bis et 44	0,00
37.1. dont montants payés pour le traitement différencié des investisseurs agissant dans le cadre du principe de l'économie de marché qui fournissent les moyens de contrepartie au soutien des Fonds ESI à l'instrument financier ou qui participent à l'investissement au niveau du bénéficiaire final (en EUR)	0,00
37.2. dont montants payés pour le remboursement des coûts de gestion supportés et pour le paiement des frais de gestion de l'instrument financier (en EUR)	0,00
37.3. dont montants destinés à la compensation des pertes dans le montant nominal de la contribution des Fonds ESI à l'instrument financier résultant d'intérêts négatifs, à condition que ces pertes surviennent en dépit de la gestion active de la trésorerie par les organismes mettant en œuvre des instruments financiers (en EUR)	0,00
VIII. Progrès accomplis dans la réalisation de l'effet de levier escompté des investissements réalisés par l'instrument financier et valeur des investissements et participations [article 46, paragraphe 2, point h), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'instrument financier (en EUR)	
38.1. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, engagées dans	0,00

l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier (en EUR)	
38.1A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, engagée dans l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
38.2. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, versées à l'instrument financier (en EUR)	0,00
38.2.1. dont contributions publiques (en EUR)	0,00
38.2.2. dont contributions privées (en EUR)	0,00
38.2A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, versée à l'instrument financier [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
IX. Contribution de l'instrument financier à la réalisation des indicateurs de la priorité ou de la mesure concernée [article 46, paragraphe 2, point j), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
41. Indicateur de réalisation (numéro de code et nom) auquel contribue l'instrument financier	CO03 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions
41.1. Valeur cible de l'indicateur de réalisation	14,00
41.2. Valeur atteinte par l'instrument financier en liaison avec la valeur cible de l'indicateur de réalisation	0,00

I. Identification du programme et de la priorité ou de la mesure au titre desquels un soutien des Fonds ESI est fourni [article 46, paragraphe 2, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
1. Axes prioritaires ou mesures visant à soutenir l'instrument financier, y compris le ou les Fonds, dans le cadre des Fonds ESI	
1.1. Axe prioritaire visant à soutenir l'instrument financier dans le cadre d'un programme relevant des Fonds ESI	Axe 3 - Soutenir le développement et la mutation des PME
2. Nom du ou des Fonds ESI soutenant l'instrument financier au titre de l'axe prioritaire ou de la mesure	FEDER
3. Objectif(s) thématique(s) visé(s) à l'article 9, premier alinéa, du règlement (UE) n° 1303/2013 soutenu(s) par l'instrument financier	03 - Renforcer la compétitivité des petites et moyennes entreprises, du secteur agricole (pour le FEADER) et du secteur de la pêche et de l'aquaculture (pour le FEAMP)
3.1. Montant des fonds ESI engagés dans les accords de financement selon l'objectif thématique individuel choisi dans le champ 3 (facultatif)	1 500 000,00
4 autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier	

4.1. Numéro CCI de chacun des autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier	2014FR16M2OP006, 2014FR16M0OP001
30. Date d'achèvement de l'évaluation ex ante	29 janv. 2016
31. Sélection des organismes chargés de la mise en œuvre des instruments financiers	
31.1. Le processus de sélection ou de désignation a-t-il déjà commencé?	Oui
II. Description de l'instrument financier et des modalités de mise en œuvre [article 46, paragraphe 2, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
5. Nom de l'instrument financier	Fonds de prêts d'honneur dédié création reprise d'entreprise lot 1
6. Adresse officielle/siège d'exploitation de l'instrument financier (nom du pays et ville)	Pôle interconsulaire boulevard des saveurs Coulounieix- Chamiers 24660
7. modalités de mise en œuvre	
7.1. Instruments financiers créés à l'échelon de l'Union et gérés directement ou indirectement par la Commission, visés à l'article 38, paragraphe 1, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013, et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI	
7.1.1. Nom de l'instrument financier au niveau de l'Union	
7.2. Instrument financier créé à l'échelon national, régional, transnational ou transfrontalier et géré par ou sous la responsabilité de l'autorité de gestion, visé à l'article 38, paragraphe 1, point b), et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI conformément à l'article 38, paragraphe 4, points a), b), c) et d), du règlement (UE) n° 1303/2013	Délégation des tâches d'exécution, par l'attribution directe d'un marché
7.3. Instrument financier combinant une contribution financière de l'autorité de gestion avec les produits financiers de la BEI au titre du Fonds européen pour les investissements stratégiques conformément à l'article 39 bis, tel que visé à l'article 38, paragraphe 1, point c)	
8. Type d'instrument financier	Fonds spécifique
8.1. Instruments financiers sur mesure ou satisfaisant aux conditions standard, par ex., «instruments prêts à l'emploi»	Instrument sur mesure
9. Type de produits fournis par l'instrument financier: prêts, microcrédits, garanties, participations ou quasi-participations, autres produits financiers ou autres formes de soutien combinées avec le produit financier conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013	
9.0.1. Prêts (\geq 25 000 EUR)	Oui
9.0.2. Microcrédits (< 25 000 EUR et accordés à des micro-entreprises) conformément à SEC/2011/1134 final	Oui
9.0.3. Garanties	Non
9.0.4. Actions	Non
9.0.5. Quasi-participations	Non
9.0.6. Autres produits financiers	Non
9.0.7. Autre forme de soutien combinée avec un produit financier	Non
9.1. Description de l'autre produit financier	
9.2. Autre forme de soutien combinée avec le produit financier: subvention, bonification d'intérêts, contribution aux primes de garanties conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013	

10. Statut juridique de l'instrument financier, conformément à l'article 38, paragraphe 6, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013 [uniquement pour les instruments financiers visés à l'article 38, paragraphe 1, points b) et c)]: comptes fiduciaires ouverts au nom de l'organisme de mise en œuvre et pour le compte de l'autorité de gestion ou en tant que bloc financier séparé au sein de l'institution financière	Compte fiduciaire
III. Identification de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier et, le cas échéant, de l'organisme mettant en œuvre le fonds de fonds, tel que visé à l'article 38, paragraphe 1, points a), b) et c), du règlement (UE) n° 1303/2013 [article 46, paragraphe 2, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
11. Organisme mettant en œuvre l'instrument financier	
11.1. Type d'organisme de mise en œuvre conformément à l'article 38, paragraphe 4, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1303/2013: personnes morales existantes ou nouvellement créées s'occupant de la mise en œuvre d'instruments financiers; Banque européenne d'investissement; Fonds européen d'investissement; institution financière internationale dont un État membre est actionnaire; banque ou établissement public, établi en tant qu'entité juridique exerçant des activités financières à titre professionnel; organisme de droit public ou de droit privé; autorité de gestion accomplissant directement des tâches d'exécution (pour les prêts et les garanties uniquement)	Organisme de droit public ou de droit privé
11.1.1. Nom de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	Initiative Nouvelle-Aquitaine
11.1.2. Adresse officielle/siège d'exploitation (pays et ville) de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	Centre Condorcet 162 avenue du docteur Scheitzer 33600 Pessac
12. Procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier: passation de marché public; autre procédure	Choix conformément aux règles de la directive relative aux marchés publics
12.1. Description de l'autre procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	
13. Date de signature de l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	21 mars 2019
IV. Montant total des contributions du programme, par priorité ou mesure, versées à l'instrument financier et coûts de gestion supportés ou frais de gestion payés [article 46, paragraphe 2, points d) et e), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
14. Montant total des contributions du programme engagées dans l'accord de financement (en EUR)	3 750 000,00
14.1. dont contributions de Fonds ESI (en EUR)	1 500 000,00
14.1.1. dont FEDER (en EUR) (facultatif)	1 500 000,00
14.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR) (facultatif)	
14.1.3. dont FSE (en EUR) (facultatif)	
14.1.4. dont Feader (en EUR) (facultatif)	
14.1.5. dont FEAMP (en EUR) (facultatif)	
15. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier (en EUR)	2 520 000,00
15.1. dont montant des contributions de Fonds ESI (en EUR)	375 000,00

15.1.1. dont FEDER (en EUR)	375 000,00
15.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	
15.1.3. dont FSE (en EUR)	
15.1.4. dont Feader (en EUR)	
15.1.5. dont FEAMP (en EUR)	
15.2. dont montant total du cofinancement national (en EUR)	2 145 000,00
15.2.1. dont montant total du financement national public (en EUR)	0,00
15.2.2. dont montant total du financement national privé (en EUR)	2 145 000,00
16. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier dans le cadre de l'initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ) (en EUR)	
17. Montant total des coûts et frais de gestion payés par les contributions du programme (en EUR)	0,00
17.1. dont rémunération de base (en EUR)	
17.2. dont rémunération sur la base de la performance (en EUR)	
18. Coûts ou frais de gestion capitalisés conformément à l'article 42, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
19. Bonifications d'intérêts ou contributions aux primes de garanties capitalisées conformément à l'article 42, paragraphe 1, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
20. Montant des contributions du programme pour les investissements de suivi dans les bénéficiaires finaux conformément à l'article 42, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
21. Apports de terrains et/ou d'immeubles à l'instrument financier conformément à l'article 37, paragraphe 10, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
V. Montant total du soutien versé aux bénéficiaires finaux, ou au bénéfice des bénéficiaires finaux, ou engagé pour les contrats de garantie, par l'instrument financier pour investissement dans les bénéficiaires finaux, par programme des Fonds ESI et par priorité ou mesure [article 46, paragraphe 2, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
22. Nom du produit financier proposé par l'instrument financier	prêts d'honneur
22.1. Type de produit financier proposé par l'instrument financier	Prêt
24. Montant total des contributions du programme engagées dans ces prêts, garanties, participations, quasi-participations ou autre produit financier avec les bénéficiaires finaux (en EUR)	0,00
24.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	
25. Montant total des contributions du programme versées aux bénéficiaires finaux sous forme de prêts, microcrédits, participations ou autres produits, ou, dans le cas de garanties, engagées dans des prêts au bénéfice des bénéficiaires finaux, par produit (en EUR)	0,00
25.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	0,00
25.1.1. dont FEDER (en EUR)	0,00
25.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	
25.1.3. dont FSE (en EUR)	
25.1.4. dont Feader (en EUR)	
25.1.5. dont FEAMP (en EUR)	
25.2. dont montant total du cofinancement national public (en EUR)	
25.3. dont montant total du cofinancement national privé (en EUR)	0,00
27. Nombre de contrats de prêts/garanties/participations ou de quasi-	0

participations/autres produits financiers signés avec les bénéficiaires finaux, par produit	
28. Nombre d'investissements sous forme de prêts/garanties/participations ou de quasi-participations/autres produits financiers effectués dans des bénéficiaires finaux, par produit	0
29. Nombre de bénéficiaires financiers bénéficiant du soutien du produit financier	0
29.1. dont grandes entreprises	
29.2. dont PME	
29.2.1. dont micro-entreprises	
29.3. dont particuliers/personnes physiques	0
29.4. dont d'autres types de bénéficiaires finaux	
29.4.1. description des autres types de bénéficiaires finaux	
33. Nombre total de prêts décaissés non honorés ou nombre total de garanties fournies et mobilisées en raison du défaut de paiement sur un prêt	0
34. Montant total des prêts décaissés non honorés (en EUR) ou montant total engagé pour les garanties données et mobilisées en raison du défaut de paiement sur un prêt (en EUR)	0,00
38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'instrument financier (en EUR)	
38.3. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, mobilisées au niveau des bénéficiaires finaux (en EUR)	0,00
38.3.1. dont contributions publiques (en EUR)	
38.3.2. dont contributions privées (en EUR)	0,00
38.3A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, mobilisée au niveau du bénéficiaire final [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
39. Effet de levier escompté et atteint, en référence à l'accord de financement	
39.1. Effet de levier escompté pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers, en référence à l'accord de financement, par produit	6,72
39.2. Effet de levier atteint à la fin de l'année de référence pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers, par produit	
39.3. Investissement mobilisé par l'intermédiaire des instruments financiers des Fonds ESI pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations, par produit (facultatif)	
VI. Performance de l'instrument financier et notamment les progrès accomplis dans sa mise en place et dans la sélection des organismes mettant en œuvre l'instrument financier (y compris l'organisme mettant en œuvre un fonds de fonds) [article 46, paragraphe 2, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
32. Indiquer si l'instrument financier était toujours opérationnel à la fin de l'année de référence	Oui
32.1. Si l'instrument financier n'était pas opérationnel à la fin de l'année de référence, date de la liquidation.	
VII. Intérêts et autres gains générés par le soutien versé par les Fonds ESI à l'instrument financier, ressources du programme reversées aux instruments financiers à partir des investissements visés aux articles 43 et 44, montants utilisés pour le traitement différencié visé à l'article 43 bis et valeur des investissements en capital, par rapport aux années précédentes	

[article 46, paragraphe 2, points g) et i), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
35. Intérêts et autres gains générés par des paiements des Fonds ESI à l'instrument financier (en EUR)	235,27
36. Montants reversés à l'instrument financier attribuables au soutien des Fonds ESI avant la fin de l'année de référence (en EUR)	62 958,53
36.1 dont remboursements de capital (en EUR)	62 958,53
36.2. dont gains et autres rémunérations ou rendements (en EUR)	
37. Montant des ressources attribuables aux Fonds ESI utilisées conformément aux articles 43 bis et 44	0,00
37.1. dont montants payés pour le traitement différencié des investisseurs agissant dans le cadre du principe de l'économie de marché qui fournissent les moyens de contrepartie au soutien des Fonds ESI à l'instrument financier ou qui participent à l'investissement au niveau du bénéficiaire final (en EUR)	
37.2. dont montants payés pour le remboursement des coûts de gestion supportés et pour le paiement des frais de gestion de l'instrument financier (en EUR)	
37.3. dont montants destinés à la compensation des pertes dans le montant nominal de la contribution des Fonds ESI à l'instrument financier résultant d'intérêts négatifs, à condition que ces pertes surviennent en dépit de la gestion active de la trésorerie par les organismes mettant en œuvre des instruments financiers (en EUR)	
VIII. Progrès accomplis dans la réalisation de l'effet de levier escompté des investissements réalisés par l'instrument financier et valeur des investissements et participations [article 46, paragraphe 2, point h), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'instrument financier (en EUR)	
38.1. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, engagées dans l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier (en EUR)	2 250 000,00
38.1A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, engagée dans l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
38.2. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, versées à l'instrument financier (en EUR)	2 145 000,00
38.2.1. dont contributions publiques (en EUR)	
38.2.2. dont contributions privées (en EUR)	2 145 000,00
38.2A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, versée à l'instrument financier [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
IX. Contribution de l'instrument financier à la réalisation des indicateurs de la priorité ou de la mesure concernée [article 46, paragraphe 2, point j), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
41. Indicateur de réalisation (numéro de code et nom) auquel contribue l'instrument financier	CO03 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des

	<i>subventions</i>
41.1. Valeur cible de l'indicateur de réalisation	462,00
41.2. Valeur atteinte par l'instrument financier en liaison avec la valeur cible de l'indicateur de réalisation	0,00

I. Identification du programme et de la priorité ou de la mesure au titre desquels un soutien des Fonds ESI est fourni [article 46, paragraphe 2, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
1. Axes prioritaires ou mesures visant à soutenir l'instrument financier, y compris le ou les Fonds, dans le cadre des Fonds ESI	
1.1. Axe prioritaire visant à soutenir l'instrument financier dans le cadre d'un programme relevant des Fonds ESI	Axe 3 - Soutenir le développement et la mutation des PME
2. Nom du ou des Fonds ESI soutenant l'instrument financier au titre de l'axe prioritaire ou de la mesure	FEDER
3. Objectif(s) thématique(s) visé(s) à l'article 9, premier alinéa, du règlement (UE) n° 1303/2013 soutenu(s) par l'instrument financier	03 - Renforcer la compétitivité des petites et moyennes entreprises, du secteur agricole (pour le FEADER) et du secteur de la pêche et de l'aquaculture (pour le FEAMP)
3.1. Montant des fonds ESI engagés dans les accords de financement selon l'objectif thématique individuel choisi dans le champ 3 (facultatif)	500 000,00
4 autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier	
4.1. Numéro CCI de chacun des autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier	2014FR16M2OP006, 2014FR16M0OP001
30. Date d'achèvement de l'évaluation ex ante	29 janv. 2016
31. Sélection des organismes chargés de la mise en œuvre des instruments financiers	
31.1. Le processus de sélection ou de désignation a-t-il déjà commencé?	Oui
II. Description de l'instrument financier et des modalités de mise en œuvre [article 46, paragraphe 2, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
5. Nom de l'instrument financier	Fonds de prêts d'honneur dédié au développement d'entreprises lot 2
6. Adresse officielle/siège d'exploitation de l'instrument financier (nom du pays et ville)	Pôle interconsulaire boulevard des saveurs Coulouneix- Chamiers 24660
7. modalités de mise en œuvre	
7.1. Instruments financiers créés à l'échelon de l'Union et gérés directement ou indirectement par la Commission, visés à l'article 38, paragraphe 1, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013, et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI	
7.1.1. Nom de l'instrument financier au niveau de l'Union	

7.2. Instrument financier créé à l'échelon national, régional, transnational ou transfrontalier et géré par ou sous la responsabilité de l'autorité de gestion, visé à l'article 38, paragraphe 1, point b), et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI conformément à l'article 38, paragraphe 4, points a), b), c) et d), du règlement (UE) n° 1303/2013	Délégation des tâches d'exécution, par l'attribution directe d'un marché
7.3. Instrument financier combinant une contribution financière de l'autorité de gestion avec les produits financiers de la BEI au titre du Fonds européen pour les investissements stratégiques conformément à l'article 39 bis, tel que visé à l'article 38, paragraphe 1, point c)	
8. Type d'instrument financier	Fonds spécifique
8.1. Instruments financiers sur mesure ou satisfaisant aux conditions standard, par ex., «instruments prêts à l'emploi»	Instrument sur mesure
9. Type de produits fournis par l'instrument financier: prêts, microcrédits, garanties, participations ou quasi-participations, autres produits financiers ou autres formes de soutien combinées avec le produit financier conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013	
9.0.1. Prêts ($\geq 25\ 000$ EUR)	Oui
9.0.2. Microcrédits ($< 25\ 000$ EUR et accordés à des micro-entreprises) conformément à SEC/2011/1134 final	Oui
9.0.3. Garanties	Non
9.0.4. Actions	Non
9.0.5. Quasi-participations	Non
9.0.6. Autres produits financiers	Non
9.0.7. Autre forme de soutien combinée avec un produit financier	Non
9.1. Description de l'autre produit financier	
9.2. Autre forme de soutien combinée avec le produit financier: subvention, bonification d'intérêts, contribution aux primes de garanties conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013	
10. Statut juridique de l'instrument financier, conformément à l'article 38, paragraphe 6, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013 [uniquement pour les instruments financiers visés à l'article 38, paragraphe 1, points b) et c)]: comptes fiduciaires ouverts au nom de l'organisme de mise en œuvre et pour le compte de l'autorité de gestion ou en tant que bloc financier séparé au sein de l'institution financière	Compte fiduciaire
III. Identification de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier et, le cas échéant, de l'organisme mettant en œuvre le fonds de fonds, tel que visé à l'article 38, paragraphe 1, points a), b) et c), du règlement (UE) n° 1303/2013 [article 46, paragraphe 2, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
11. Organisme mettant en œuvre l'instrument financier	
11.1. Type d'organisme de mise en œuvre conformément à l'article 38, paragraphe 4, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1303/2013: personnes morales existantes ou nouvellement créées s'occupant de la mise en œuvre d'instruments financiers; Banque européenne d'investissement; Fonds européen d'investissement; institution financière internationale dont un État membre est actionnaire; banque ou établissement public, établi en tant qu'entité juridique exerçant des activités financières à titre professionnel; organisme de droit public ou de droit privé; autorité de gestion accomplissant directement des tâches d'exécution (pour les prêts et les garanties uniquement)	Organisme de droit public ou de droit privé

11.1.1. Nom de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	Initiative Aquitaine-Limousin-POitou-Charentes
11.1.2. Adresse officielle/siège d'exploitation (pays et ville) de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	Pôle interconsulaire boulevard des saveurs Coulounieix- Chamiers 24660
12. Procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier: passation de marché public; autre procédure	Choix conformément aux règles de la directive relative aux marchés publics
12.1. Description de l'autre procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	
13. Date de signature de l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	21 mars 2019
IV. Montant total des contributions du programme, par priorité ou mesure, versées à l'instrument financier et coûts de gestion supportés ou frais de gestion payés [article 46, paragraphe 2, points d) et e), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
14. Montant total des contributions du programme engagées dans l'accord de financement (en EUR)	794 281,00
14.1. dont contributions de Fonds ESI (en EUR)	500 000,00
14.1.1. dont FEDER (en EUR) (facultatif)	500 000,00
14.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR) (facultatif)	
14.1.3. dont FSE (en EUR) (facultatif)	
14.1.4. dont Feader (en EUR) (facultatif)	
14.1.5. dont FEAMP (en EUR) (facultatif)	
15. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier (en EUR)	198 570,25
15.1. dont montant des contributions de Fonds ESI (en EUR)	125 000,00
15.1.1. dont FEDER (en EUR)	125 000,00
15.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	
15.1.3. dont FSE (en EUR)	
15.1.4. dont Feader (en EUR)	
15.1.5. dont FEAMP (en EUR)	
15.2. dont montant total du cofinancement national (en EUR)	73 570,25
15.2.1. dont montant total du financement national public (en EUR)	0,00
15.2.2. dont montant total du financement national privé (en EUR)	73 570,25
16. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier dans le cadre de l'initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ) (en EUR)	
17. Montant total des coûts et frais de gestion payés par les contributions du programme (en EUR)	0,00
17.1. dont rémunération de base (en EUR)	
17.2. dont rémunération sur la base de la performance (en EUR)	
18. Coûts ou frais de gestion capitalisés conformément à l'article 42, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
19. Bonifications d'intérêts ou contributions aux primes de garanties capitalisées conformément à l'article 42, paragraphe 1, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	

20. Montant des contributions du programme pour les investissements de suivi dans les bénéficiaires finaux conformément à l'article 42, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
21. Apports de terrains et/ou d'immeubles à l'instrument financier conformément à l'article 37, paragraphe 10, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
V. Montant total du soutien versé aux bénéficiaires finaux, ou au bénéfice des bénéficiaires finaux, ou engagé pour les contrats de garantie, par l'instrument financier pour investissement dans les bénéficiaires finaux, par programme des Fonds ESI et par priorité ou mesure [article 46, paragraphe 2, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
22. Nom du produit financier proposé par l'instrument financier	prêts d'honneur
22.1. Type de produit financier proposé par l'instrument financier	Prêt
24. Montant total des contributions du programme engagées dans ces prêts, garanties, participations, quasi-participations ou autre produit financier avec les bénéficiaires finaux (en EUR)	0,00
24.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	0,00
25. Montant total des contributions du programme versées aux bénéficiaires finaux sous forme de prêts, microcrédits, participations ou autres produits, ou, dans le cas de garanties, engagées dans des prêts au bénéfice des bénéficiaires finaux, par produit (en EUR)	0,00
25.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	0,00
25.1.1. dont FEDER (en EUR)	0,00
25.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	
25.1.3. dont FSE (en EUR)	
25.1.4. dont Feader (en EUR)	
25.1.5. dont FEAMP (en EUR)	
25.2. dont montant total du cofinancement national public (en EUR)	
25.3. dont montant total du cofinancement national privé (en EUR)	0,00
27. Nombre de contrats de prêts/garanties/participations ou de quasi-participations/autres produits financiers signés avec les bénéficiaires finaux, par produit	0
28. Nombre d'investissements sous forme de prêts/garanties/participations ou de quasi-participations/autres produits financiers effectués dans des bénéficiaires finaux, par produit	0
29. Nombre de bénéficiaires financiers bénéficiant du soutien du produit financier	0
29.1. dont grandes entreprises	
29.2. dont PME	
29.2.1. dont micro-entreprises	
29.3. dont particuliers/personnes physiques	0
29.4. dont d'autres types de bénéficiaires finaux	
29.4.1. description des autres types de bénéficiaires finaux	
33. Nombre total de prêts décaissés non honorés ou nombre total de garanties fournies et mobilisées en raison du défaut de paiement sur un prêt	0
34. Montant total des prêts décaissés non honorés (en EUR) ou montant total engagé pour les garanties données et mobilisées en raison du défaut de paiement sur un prêt (en EUR)	0,00
38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'instrument financier (en EUR)	

38.3. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, mobilisées au niveau des bénéficiaires finaux (en EUR)	0,00
38.3.1. dont contributions publiques (en EUR)	
38.3.2. dont contributions privées (en EUR)	0,00
38.3A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, mobilisée au niveau du bénéficiaire final [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
39. Effet de levier escompté et atteint, en référence à l'accord de financement	
39.1. Effet de levier escompté pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers, en référence à l'accord de financement, par produit	1,58
39.2. Effet de levier atteint à la fin de l'année de référence pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers, par produit	
39.3. Investissement mobilisé par l'intermédiaire des instruments financiers des Fonds ESI pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations, par produit (facultatif)	
VI. Performance de l'instrument financier et notamment les progrès accomplis dans sa mise en place et dans la sélection des organismes mettant en œuvre l'instrument financier (y compris l'organisme mettant en œuvre un fonds de fonds) [article 46, paragraphe 2, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
32. Indiquer si l'instrument financier était toujours opérationnel à la fin de l'année de référence	Oui
32.1. Si l'instrument financier n'était pas opérationnel à la fin de l'année de référence, date de la liquidation.	
VII. Intérêts et autres gains générés par le soutien versé par les Fonds ESI à l'instrument financier, ressources du programme reversées aux instruments financiers à partir des investissements visés aux articles 43 et 44, montants utilisés pour le traitement différencié visé à l'article 43 bis et valeur des investissements en capital, par rapport aux années précédentes [article 46, paragraphe 2, points g) et i), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
35. Intérêts et autres gains générés par des paiements des Fonds ESI à l'instrument financier (en EUR)	129,99
36. Montants reversés à l'instrument financier attribuables au soutien des Fonds ESI avant la fin de l'année de référence (en EUR)	528,08
36.1 dont remboursements de capital (en EUR)	528,08
36.2. dont gains et autres rémunérations ou rendements (en EUR)	
37. Montant des ressources attribuables aux Fonds ESI utilisées conformément aux articles 43 bis et 44	0,00
37.1. dont montants payés pour le traitement différencié des investisseurs agissant dans le cadre du principe de l'économie de marché qui fournissent les moyens de contrepartie au soutien des Fonds ESI à l'instrument financier ou qui participent à l'investissement au niveau du bénéficiaire final (en EUR)	
37.2. dont montants payés pour le remboursement des coûts de gestion supportés et pour le paiement des frais de gestion de l'instrument financier (en EUR)	
37.3. dont montants destinés à la compensation des pertes dans le montant nominal de la contribution des Fonds ESI à l'instrument financier résultant d'intérêts négatifs, à condition que ces pertes surviennent en dépit de la gestion active de la trésorerie par les organismes mettant en œuvre des instruments	

financiers (en EUR)	
VIII. Progrès accomplis dans la réalisation de l'effet de levier escompté des investissements réalisés par l'instrument financier et valeur des investissements et participations [article 46, paragraphe 2, point h), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'instrument financier (en EUR)	
38.1. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, engagées dans l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier (en EUR)	294 281,00
38.1A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, engagée dans l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
38.2. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, versées à l'instrument financier (en EUR)	0,00
38.2.1. dont contributions publiques (en EUR)	
38.2.2. dont contributions privées (en EUR)	0,00
38.2A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, versée à l'instrument financier [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
IX. Contribution de l'instrument financier à la réalisation des indicateurs de la priorité ou de la mesure concernée [article 46, paragraphe 2, point j), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
41. Indicateur de réalisation (numéro de code et nom) auquel contribue l'instrument financier	CO03 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions
41.1. Valeur cible de l'indicateur de réalisation	53,00
41.2. Valeur atteinte par l'instrument financier en liaison avec la valeur cible de l'indicateur de réalisation	0,00

9. FACULTATIF POUR LE RAPPORT À PRÉSENTER EN 2016, SANS OBJET POUR LES AUTRES RAPPORTS ALLÉGÉS: ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE

Tableau 14: Actions menées pour satisfaire aux conditions ex ante générales applicables

Conditions ex ante générales	Critères non respectés	Mesures prises	Date limite	Organismes responsables	Action achevée dans les délais	Critères remplis	Date prévue pour la mise en œuvre totale des actions restantes	Commentaire
------------------------------	------------------------	----------------	-------------	-------------------------	--------------------------------	------------------	--	-------------

Tableau 15: Actions menées pour satisfaire aux conditions ex ante thématiques applicables

Conditions ex ante générales	Critères non respectés	Mesures prises	Date limite	Organismes responsables	Action achevée dans les délais	Critères remplis	Date prévue pour la mise en œuvre totale des actions restantes	Commentaire
------------------------------	------------------------	----------------	-------------	-------------------------	--------------------------------	------------------	--	-------------

10. PROGRÈS ACCOMPLIS DANS L'ÉLABORATION ET LA RÉALISATION DE GRANDS PROJETS ET DE PLANS D'ACTION COMMUNS [ARTICLE 101, POINT H), ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 3, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

10.1. Grands projets

Tableau 12: Grands projets

Projet	CCI	Statut du GP	Total des investissements	Coûts totaux éligibles	Date de notification/soumission prévue	Date d'accord/approbation tacite par la Commission	Date prévue pour le début de la mise en œuvre (année, trimestre)	Date d'achèvement prévue	Axes prioritaires/priorités d'investissement	État d'avancement actuel - progrès financiers (% des dépenses certifiées auprès de la Commission par rapport au coût total éligible)	État d'avancement actuel - progrès physiques - Principale phase de mise en œuvre du projet	Résultats principaux	Date de signature du premier marché de travaux	Observations
--------	-----	--------------	---------------------------	------------------------	--	--	--	--------------------------	--	--	--	----------------------	--	--------------

Problèmes importants rencontrés dans la mise en œuvre des grands projets et mesures prises pour y faire face

--

Toute modification prévue de la liste des grands projets figurant dans le programme opérationnel

--

10.2. Plans d'action communs

Progrès dans la réalisation des différentes phases des plans d'action communs

--

Tableau 13: Plans d'action communs (PAC)

Intitulé du PAC	CCI	Phase de mise en œuvre du PAC	Montant total des coûts éligibles	Total de l'aide publique	Contribution du PO au PAC	Axe prioritaire	Type de PAC	Soumission [prévue] à la Commission	Date [prévue] pour le début de la mise en œuvre	Fin [prévue]	Principaux résultats et réalisations	Total des dépenses éligibles certifiées auprès de la Commission	Observations
-----------------	-----	-------------------------------	-----------------------------------	--------------------------	---------------------------	-----------------	-------------	-------------------------------------	---	--------------	--------------------------------------	---	--------------

Problèmes importants rencontrés et mesures prises pour y faire face

--

PARTIE B

RAPPORTS PRÉSENTÉS EN 2017 ET 2019 ET RAPPORT FINAL DE MISE EN ŒUVRE [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphes 3 et 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

11. ÉVALUATION DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

11.1. Informations de la partie A et réalisation des objectifs du programme [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Axe prioritaire	Axe 1 - Développer la recherche, l'innovation et le transfert de technologie
-----------------	--

--

Axe prioritaire	Axe 2 - Favoriser l'accès à l'économie numérique
-----------------	--

--

Axe prioritaire	Axe 3 - Soutenir le développement et la mutation des PME
-----------------	--

--

Axe prioritaire	Axe 4 - Promouvoir l'excellence environnementale
-----------------	--

--

Axe prioritaire	Axe 5 - Protéger les ressources et le patrimoine naturels
-----------------	---

--

Axe prioritaire	Axe 6 - Soutenir la création/reprise d'activités et la transmission d'entreprises
-----------------	---

--

Axe prioritaire	Axe 7 - Développer le capital humain
-----------------	--------------------------------------

--

Axe prioritaire	Axe 8 - Assistance technique FEDER
-----------------	------------------------------------

--

Axe prioritaire	Axe 9 - Assistance technique FSE
-----------------	----------------------------------

--

Axe prioritaire	Axe10 - Soutenir les services publics face à la crise du COVID-19 afin de préserver leur accès à tous.
-----------------	--

--

11.2. Mesures spécifiques prises pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et prévenir la discrimination, en particulier concernant l'accessibilité pour les personnes handicapées, et les dispositions visant à garantir l'intégration de la dimension «hommes-femmes» au niveau du programme opérationnel et des opérations [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]

--

11.3. Développement durable [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013]

--

11.4. Communication des données relatives au soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Axe prioritaire	Montant du soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique (en EUR)	Part de la dotation totale pour le programme opérationnel (%)
Axe 1	1 029 621,45	1,18%
Axe 4	81 687 419,92	139,29%
Axe 5	6 286 526,89	57,15%
Total	89 003 568,27	33,22%

--

11.5. Rôle des partenaires dans la réalisation du programme

--

12. INFORMATIONS ET ÉVALUATION OBLIGATOIRES CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, PREMIER ALINÉA, POINTS A) ET B), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013

12.1. Les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'évaluation et le suivi donné aux résultats des évaluations

--

Statut	Nom	Fonds	Année de finalisation de l'évaluation	Type d'évaluation	Objectif thématique	Thème	Constatations (si exécutée)	Suivi (si exécutée)
--------	-----	-------	---------------------------------------	-------------------	---------------------	-------	-----------------------------	---------------------

12.2. Les résultats des mesures d'information et de publicité relatives aux Fonds, prises en application de la stratégie de communication

--

13. ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013] (LES DONNÉES PEUVENT ÊTRE INCLUSES DANS LE RAPPORT À PRÉSENTER EN 2016. — VOIR LE POINT 9 CI-DESSUS) (DONNÉES REQUISES DANS LE RAPPORT PRÉSENTÉ EN 2017 - OPTION: RAPPORT D'AVANCEMENT)

14. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AJOUTÉES, EN FONCTION DU CONTENU ET DES OBJECTIFS DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, DEUXIÈME ALINÉA, POINTS A), B), C), D), G) ET H), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

14.1. Progrès de la mise en œuvre de l'approche intégrée de développement territorial, y compris le développement des régions confrontées à des défis démographiques et des handicaps permanents ou naturels, les investissements territoriaux intégrés, le développement urbain durable et le développement local mené par les acteurs locaux, relevant du programme opérationnel

14.2. Les progrès accomplis dans la réalisation d'actions visant à renforcer les capacités des autorités nationales et des bénéficiaires à gérer et à utiliser les Fonds

14.3. Les progrès accomplis dans la réalisation d'éventuelles actions interrégionales et transnationales

14.4. Le cas échéant, la contribution aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes

Comme le prévoit le règlement (UE) n° 1303/2013, au paragraphe 3 de l'article 27, «Contenu des programmes», au paragraphe 3, point e), de l'article 96, «Contenu, adoption et modification des programmes opérationnels présentés au titre de l'objectif "Investissement pour la croissance et l'emploi"», au paragraphe 3 et au paragraphe 4, point d), de l'article 111, «Rapports de mise en œuvre pour l'objectif "Investissement pour la croissance et l'emploi"», et à l'annexe 1, section 7.3, «Contribution des programmes principaux aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes», ce programme contribue à la/aux stratégie(s) macrorégionale(s) et/ou aux stratégies relatives aux bassins maritimes:

Une partie du territoire de l'ex Région Poitou-Charentes borde l'Atlantique et ainsi se trouve concerné par le Plan d'action maritime pour l'Atlantique adopté par la Commission le 13 mai 2013.

Dans le cadre de ce Plan, 4 priorités ont été établies :

- encourager l'esprit d'entreprise et l'innovation ;
- protéger, sécuriser et améliorer l'environnement côtier et marin ;
- améliorer l'accessibilité et la connectivité ;
- créer un modèle de développement régional durable et propice à l'intégration sociale.

Le PO FEDER-FSE Poitou-Charentes intègre 3 de ces priorités à travers sa stratégie.

Une grille de lecture du Plan d'action maritime a donc été élaborée afin de répartir les opérations

concernées dans les différents objectifs spécifiques relatifs à chaque priorité.

Sur cette base, au 31 décembre 2020, 34 opérations programmées ont été identifiées. Les crédits UE du PO programmés sur cette stratégie s'élèvent aujourd'hui ainsi à 11 294 459,49 € dont FEDER : 9 976 211,13 € et FSE : 1 318 248,36 € concerné uniquement par la priorité 1.

- Priorité 1 : « Encourager l'esprit d'entreprise et l'innovation » :

Pour le FEDER, 14 dossiers ont été programmés pour un montant d'aide UE de 5 378 610,66 € dans le cadre de cette priorité. On peut citer les 7 dossiers portés par l'Université de La Rochelle avec notamment les deux projets ECONA - qui ont pour objectif de fédérer les forces de recherche régionales dans les domaines de la gestion des écosystèmes en renforçant les liens entreprises/laboratoires de recherche – et le dossier Valbiosan programmé en 2018.

Pour le FSE, 4 dossiers ont été programmés pour un montant d'aide UE de 1 318 248,36 € dans le cadre de la sous priorité « Contribuer à l'amélioration des compétences et de l'attractivité dans les industries traditionnelles (construction navale, aquaculture, pêche) avec notamment la programmation d'une formation qualifiante pour les marins ouvriers aux cultures marines.

- Priorité 2 : « Protéger, sécuriser et valoriser le potentiel marin et côtier de l'Atlantique »

Seul le FEDER est concerné avec 10 dossiers programmés pour un montant d'aide UE de 2 890 637,55 €. On peut citer 2 dossiers de l'université de La Rochelle :

- ECONAT : opération visant à constituer une plateforme d'étude de la dynamique des zones littorales et portuaires et de trouver des compromis pour une gestion durable de ces territoires, volet DYPOMAR (Dynamiques Portuaires, milieux Urbains et environnement Maritime),
- Etude sur la faisabilité d'un corail "artificiel" agglomérant des granulats de béton concassé (déchets de démolition) associés à des déchets coquillés (de l'industrie ostréicole et conchylicole), afin de renforcer les digues et les falaises du littoral fortement impactées par une érosion continue.

- Priorité 4 : « Créer un modèle de développement régional ouvert à tous et durable »

Seul le FEDER est concerné avec 6 dossiers programmés pour un montant d'aide UE de 1 706 962,92 €. Ces actions devraient permettre de créer des nouveaux dispositifs numériques (université de La Rochelle) ou développer des perspectives pour des entreprises locales en développant des productions avec la création d'une biscuiterie bio industrielle (Jean et Lisette) ou en créant des studios de post-productions images et sons (Cristal groupe).

Stratégie de l'UE pour la région de la mer Baltique (EUSBSR)

- Stratégie de l'UE pour la région du Danube (EUSDR)
- Stratégie de l'UE pour la région de l'Adriatique et de la mer Ionienne (EUSAIR)
- Stratégie de l'UE pour la région alpine (EUSALP)
- Stratégie par bassin maritime: plan d'action pour l'Atlantique (ATLSBS)

Priorité(s) et objectif(s) pour lesquels le programme est pertinent:

	Priorité	Objectif
<input checked="" type="checkbox"/>	1 - Encourager l'esprit d'entreprise et l'innovation	1.1 - Partage des connaissances entre les établissements d'enseignement supérieur, les entreprises et les centres de recherche
<input checked="" type="checkbox"/>	1 - Encourager l'esprit d'entreprise et l'innovation	1.2 - Renforcement de la compétitivité et des capacités d'innovation dans l'économie maritime de la région atlantique
<input checked="" type="checkbox"/>	1 - Encourager l'esprit d'entreprise et l'innovation	1.3 - Encourager l'adaptation et la diversification des activités économiques en favorisant le potentiel de la région atlantique
<input checked="" type="checkbox"/>	2 - Protéger, sécuriser et valoriser le potentiel de l'environnement marin et côtier de l'Atlantique	2.1 - Renforcement de la sécurité et de la sûreté maritimes
<input checked="" type="checkbox"/>	2 - Protéger, sécuriser et valoriser le potentiel de l'environnement marin et côtier de l'Atlantique	2.2 - Exploration et protection des eaux marines et des zones côtières
<input type="checkbox"/>	2 - Protéger, sécuriser et valoriser le potentiel de l'environnement marin et côtier de l'Atlantique	2.3 - Gestion durable des ressources marines
<input checked="" type="checkbox"/>	2 - Protéger, sécuriser et valoriser le potentiel de l'environnement marin et côtier de l'Atlantique	2.4 - Exploitation du potentiel des énergies renouvelables de l'environnement marin et côtier de la région atlantique
<input type="checkbox"/>	3 - Améliorer l'accessibilité et la connectivité	3.1 - Promouvoir la coopération entre les ports
<input checked="" type="checkbox"/>	4 - Créer un modèle de développement régional ouvert à tous et durable	4.1 - Favoriser une meilleure connaissance des défis sociaux dans la région atlantique
<input checked="" type="checkbox"/>	4 - Créer un modèle de développement régional ouvert à tous et durable	4.2 - Préserver et promouvoir le patrimoine culturel de l'Atlantique

Actions ou mécanismes utilisés pour mieux lier le programme avec l'ATLSBS

A. Les coordonnateurs des stratégies relatives aux bassins maritimes (principalement les coordonnateurs nationaux, les coordonnateurs des domaines stratégiques et/ou les coordonnateurs des objectifs ou les membres) participent-ils au comité de suivi du programme?

Oui Non

B. Dans les critères de sélection, des points supplémentaires ont-ils été attribués aux mesures spécifiques visant à soutenir l'ATLSBS?

Oui Non

C. Le programme a-t-il investi des fonds de l'UE dans l'ATLSBS?

Oui Non

Montant approximatif ou exact en EUR investi dans l'ATLSBS:

FEDER	9 976 211,13
FC	
FSE	1 318 248,36
Feader	
FEAMP	
tous les autres fonds	
nom de «tous les autres fonds»	

D. Résultats obtenus en rapport avec l'ATLSBS (sans objet pour 2016)

--

14.5. Les progrès accomplis dans la réalisation des actions en matière d'innovation sociale, le cas échéant

--

14.6. Les progrès accomplis dans l'exécution des mesures visant à répondre aux besoins spécifiques des zones géographiques les plus touchées par la pauvreté ou des groupes cibles les plus menacés de pauvreté, de discrimination ou d'exclusion sociale, et particulièrement des communautés marginalisées et des personnes handicapées, des chômeurs de longue durée et des jeunes sans emploi, en précisant, le cas échéant, les ressources financières utilisées

--

PARTIE C RAPPORTS PRÉSENTÉS EN 2019 ET RAPPORT FINAL DE MISE EN ŒUVRE
[article 50, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1303/2013]

15. INFORMATIONS FINANCIÈRES AU NIVEAU DE L'AXE PRIORITAIRE ET DU
PROGRAMME [ARTICLE 21, PARAGRAPHE 2, ET ARTICLE 22, PARAGRAPHE 7, DU RÈGLEMENT (UE) N°
1303/2013]

16. CROISSANCE INTELLIGENTE, DURABLE ET INCLUSIVE (OPTION: RAPPORT D'AVANCEMENT)

Informations et analyses concernant la contribution du programme à l'application de la stratégie de l'Union pour une croissance intelligente, durable et inclusive.

--

17. PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES — CADRE DE PERFORMANCE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2 DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

Lorsque l'évaluation des progrès accomplis concernant les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance démontre que certaines valeurs intermédiaires et cibles n'ont pas été atteintes, les États membres doivent donner les raisons sous-jacentes de cet échec dans le rapport de 2019 (pour les valeurs intermédiaires) et dans le rapport final de mise en œuvre (pour les valeurs cibles).

--

DOCUMENTS

Intitulé du document	Type de document	Date du document	Référence locale	Référence de la Commission	Fichiers	Date d'envoi	Envoyé par
Résumé à l'attention des citoyens	Résumé à l'intention des citoyens	22 juil. 2021		Ares(2021)5285061	Résumé à l'attention des citoyens	26 août 2021	n002rha7

RÉSULTATS DE LA DERNIÈRE VALIDATION

Gravité	Code	Messages
Info		La version du rapport de mise en œuvre a été validée.
Avertissement	2.11	Au tableau 1, lorsqu'un indicateur quantitatif et un axe prioritaire de l'AT ont été spécifiés, la somme des valeurs de la ventilation annuelle hommes/femmes devrait être égale au total annuel. Erreurs pour code Axe prioritaire/Objectif spécifique/Indicateur pour: Axe 8/Os82/Os82 . Années non conformes: 2014, 2015
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: Axe 1, priorité d'investissement: 1a, objectif spécifique: 1.a.1, indicateur: 1aR1, catégorie de région: T, année: 2015 (21 049,00 < 21 409,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: Axe 2, priorité d'investissement: 2a, objectif spécifique: 2.a.1, indicateur: Res2a, catégorie de région: T, année: 2014 (0,00 < 35,50). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: Axe 2, priorité d'investissement: 2c, objectif spécifique: 2.c.1, indicateur: Res2c, catégorie de région: T, année: 2014 (0,00 < 15,30). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: Axe 4, priorité d'investissement: 4c, objectif spécifique: 4.c.1, indicateur: Rt4c2, catégorie de région: T, année: 2014 (9,00 < 18,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: Axe 4, priorité d'investissement: 4e, objectif spécifique: 4.e.1, indicateur: 4eR1, catégorie de région: T, année: 2014 (912 324 950,00 < 913 324 950,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: Axe 4, priorité d'investissement: 4e, objectif spécifique: 4.e.1, indicateur: 4eR1, catégorie de région: T, année: 2015 (888 076 545,00 < 913 324 950,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: Axe 4, priorité d'investissement: 4e, objectif spécifique: 4.e.1, indicateur: 4eR1, catégorie de région: T, année: 2016 (837 459 247,00 < 913 324 950,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: Axe 4, priorité d'investissement: 4e, objectif spécifique: 4.e.1, indicateur: 4eR1, catégorie de région: T, année: 2018 (825 492 280,00 < 913 324 950,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: Axe 1, priorité d'investissement: 1b, objectif spécifique: 1.b.1, indicateur: 1bR1, catégorie de région: T, année: 2017 (1 537,00 > 1 521,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.50	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est supérieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: Axe 4, priorité d'investissement: 4b, objectif spécifique: 4.b.1, indicateur: Rs4b1, catégorie de région: T, année: 2016 (15,18 > 15,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.50	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est supérieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: Axe 4, priorité d'investissement: 4c, objectif spécifique: 4.c.1, indicateur: Rt4c1, catégorie de région: T, année: 2015 (12,00 > 11,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.50	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est supérieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: Axe 4, priorité d'investissement: 4c, objectif spécifique: 4.c.1, indicateur: Rt4c1, catégorie de région: T, année: 2016 (11,91 > 11,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.50	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est supérieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: Axe 4, priorité d'investissement: 4c, objectif spécifique: 4.c.1, indicateur: Rt4c1, catégorie de région: T, année: 2017 (12,13 > 11,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.50	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est supérieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: Axe 4, priorité d'investissement: 4c, objectif spécifique: 4.c.1, indicateur: Rt4c1, catégorie de région: T, année: 2018 (12,20 > 11,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.51	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur cible pour l'axe prioritaire: Axe 4, priorité d'investissement: 4b, objectif spécifique: 4.b.1, indicateur: Rs4b1, catégorie de région: T, année: 2017 (14,35 < 14,50). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 101,23 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: Axe 1, priorité d'investissement: 1a, indicateur: CO24, catégorie de région: T, année: 2018. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 101,62 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: Axe 4, priorité d'investissement: 4c, indicateur: CO32, catégorie de région: T, année: 2017. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 102,49 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: Axe 4, priorité d'investissement: 4a, indicateur: CO34, catégorie de région: T, année: 2019. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 102,82 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: Axe 4, priorité d'investissement: 4e, indicateur: Ra4e2, catégorie de région: T, année: 2019. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 103,85 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: Axe 8, priorité d'investissement: -, indicateur: AT1, catégorie de région: , année: 2019. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 108,00 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: Axe 1, priorité d'investissement: 1b, indicateur: CO04, catégorie de région: T, année: 2017. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 109,86 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: Axe 4, priorité d'investissement: 4e, indicateur: Ra4e2, catégorie de région: T, année: 2020. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 115,38 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: Axe 8, priorité d'investissement: -, indicateur: AT1, catégorie de région: , année: 2020. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 116,36 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: Axe 4, priorité d'investissement: 4c, indicateur: CO32, catégorie de région: T, année: 2020. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 116,71 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: Axe 1, priorité d'investissement: 1a, indicateur: CO24, catégorie de région: T, année: 2019.

Gravité	Code	Messages
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 342,33 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: Axe 3, priorité d'investissement: 3d, indicateur: CO03, catégorie de région: T, année: 2019. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 103,85 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: Axe 8, priorité d'investissement: -, indicateur: AT1, catégorie de région: , année: 2019. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 104,67 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: Axe 3, priorité d'investissement: 3d, indicateur: CO08, catégorie de région: T, année: 2020. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 106,00 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: Axe 5, priorité d'investissement: 6d, indicateur: Ra6d1, catégorie de région: T, année: 2020. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 115,38 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: Axe 8, priorité d'investissement: -, indicateur: AT1, catégorie de région: , année: 2020. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 126,00 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: Axe 1, priorité d'investissement: 1b, indicateur: CO01, catégorie de région: T, année: 2019. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 130,31 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: Axe 5, priorité d'investissement: 6d, indicateur: CO23, catégorie de région: T, année: 2019. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 135,60 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: Axe 1, priorité d'investissement: 1b, indicateur: CO01, catégorie de région: T, année: 2020. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 152,00 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: Axe 1, priorité d'investissement: 1b, indicateur: CO04, catégorie de région: T, année: 2019. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 162,50 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: Axe 1, priorité d'investissement: 1b, indicateur: CO04, catégorie de région: T, année: 2020. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.53	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 255,24 % de la valeur cible totale pour «F», axe prioritaire: Axe 5, priorité d'investissement: 6d, indicateur: CO23, catégorie de région: T, année: 2020. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: Axe 8, priorité d'investissement: -, indicateur: AT2, catégorie de région: , année: 2016. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.73.1	Dans les instruments financiers, pour Fonds de fonds, Fonds spécifique/Fonds de fonds et Fonds spécifique, l'élément 38.2 doit être >= à l'élément 15.2: instrument financier «Fonds de prêts d'honneur dédié au développement d'entreprises lot 2» - 0,00 < 73 570,25.
Avertissement	2.75.1	Dans les instruments financiers, pour Fonds de fonds, Fonds spécifique/Fonds de fonds et Fonds spécifique, l'élément 38.2.2 doit être >= à l'élément 15.2.2: instrument financier «Fonds de prêts d'honneur dédié au développement d'entreprises lot 2» - 0,00 < 73 570,25.
Avertissement	2.165	Données potentiellement manquantes à l'élément 24 (dès lors que dans le RAMO précédent figurent le même IF et le même produit, l'élément 24 doit être > 0). Instrument financier: Fonds de co-investissement, produit: fonds de co-investissement.
Avertissement	2.165	Données potentiellement manquantes à l'élément 24 (dès lors que dans le RAMO précédent figurent le même IF et le même produit, l'élément 24 doit être > 0). Instrument financier: Fonds de prêts d'honneur dédié création reprise d'entreprise lot 1, produit: prêts d'honneur.
Avertissement	2.165	Données potentiellement manquantes à l'élément 24 (dès lors que dans le RAMO précédent figurent le même IF et le même produit, l'élément 24 doit être > 0). Instrument financier: Fonds de prêts d'honneur dédié au développement d'entreprises lot 2, produit: prêts d'honneur.